

## Pêche au homard : excellent début, mais empreinte d'incertitude

Pages 5 à 9



### LE SUD DU GOLFE...

Le rythme plus lent des captures de crabe des neiges aide le secteur de la transformation dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Pages 2 à 4

### TECHNOLOGIES...

Pêcheurs et baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent : des casiers sans corde et sans bouée dès cette année!

Page 10

### GASPÉ-NORD...

Les inventaires de crevette non vendus à l'échelle mondiale sont encore trop élevés pour permettre une reprise imminente de la pêche dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Page 11

### LA MOYENNE-CÔTE-NORD...

La pêche au crabe des neiges de la zone 16 apporte son lot de défis pour les nords-côtiers et les communautés autochtones au moment où la ressource est moins abondante.

Pages 12 à 14

### PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES...

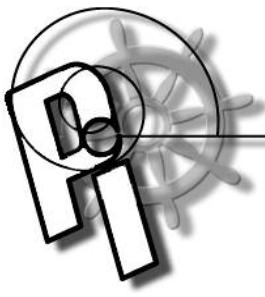
Développements prometteurs pour la santé des poissons des entreprises piscicoles québécoises.

Page 17

### LES POISSONS DE FOND ...

La pêche au turbot s'est mise en branle avec un TAC intérimaire de 1 700 tonnes et les premières captures sont intéressantes.

Page 21



# LE SUD DU GOLFE

Par Gilles Gagné, Carleton

## *Pêche au crabe des neiges des zones 12 et 12F : un rythme de capture lent qui aide les transformateurs*

**L**es 25 premiers jours de pêche au crabe des neiges ont donné lieu à un rythme de capture plus lent que prévu pour les crabiers évoluant dans la zone 12, du sud du golfe Saint-Laurent. Les pêcheurs s'attendaient à un rendement par casier supérieur à ce qu'ils ont vu, étant donné l'excellent contingent de 27 203 tonnes métriques.

C'est une réduction de 3 % comparativement aux 28 051 tonnes de 2019, une année faste pour la biomasse de crabe des neiges dans le sud du golfe. En 2020, la pêche y a débuté le 24 avril, un peu plus tard que prévu, puisque de multiples précautions avaient été adoptées pour que les havres de la péninsule acadienne soient fonctionnels à la mi-avril. Cette ouverture est quand même survenue plus tôt que celle de 2019, le 2 mai.

Le but a été atteint, afin de donner la chance aux crabiers de pêcher le plus longtemps possible sans interaction avec les baleines noires, mais ce sont les ajustements nécessités par la pandémie de COVID-19 qui ont reporté le début de saison d'une dizaine de jours.

Le 19 mai, le crabier Luc Gionest, de l'arrondissement Pabos Mills, à Chandler, revenait vers la côte livrer sa cargaison à Unipêche MDM quand Pêche Impact l'a joint.

«Avec ce voyage-là, je devrais atteindre la moitié de mon quota. C'est un début de

saison un peu difficile. Le crabe a manqué. Beaucoup de pêcheurs déménagent des casiers. Plusieurs pêcheurs ont adopté le secteur sud-ouest de la zone à cause des fermetures de quadrillatères décrétés en raison de la présence de baleines noires. Ce n'est pas seulement dû à ça (les mouvements de casiers), le bas rendement par casier. Le crabe est dur à cerner. Je ne sais pas si c'est à cause de la température froide, du mauvais temps, de la pluie et du vent constant. C'est très difficile de déménager des casiers d'un endroit à l'autre quand il vente fort. Ça fait des années que je n'ai pas vu du froid comme ça. Depuis quelques jours, c'est beaucoup mieux; on a du soleil», explique M. Gionest.

Il n'est certain de capturer son quota de l'année, autour de 300 000 livres, la moyenne pour les crabiers traditionnels de la zone 12.

«Je ne suis pas confiant d'atteindre mon quota. On va faire tout ce qu'on peut pour y arriver. Ça nous amène à nous questionner sur la distribution de la ressource. Il y a une bonne chose, c'est qu'ils (les gestionnaires de Pêches et Océans Canada) ont enlevé la zone statique. C'était complètement inutile. J'ai essayé là (dans ce qui était l'ancienne zone statique) en début de saison et ça n'a pas fonctionné mais d'autres sont restés et ils ont pris du crabe. Ça enlève la pression de pêche dans les mêmes secteurs. J'ai pêché un peu partout, et là j'arrive du secteur Western

Bradelle», conclut M. Gionest, en parlant d'un lieu de capture situé au nord des îles-de-la-Madeleine.

Les crabiers reçoivent un prix de base de 3 \$ depuis le 24 avril. Il est assuré qu'ils recevront plus que ça après les ajustements de fin de saison. Le 19 mai, Bill Sheehan, vice-président de la firme E. Gagnon et Fils, la plus grosse usine de transformation de crabe des neiges du Québec, n'hésitait pas à statuer que le prix avait monté depuis le début de la saison.

«Au cours des dernières semaines, on voyait déjà une tendance de 3,50 \$ à 4 \$ et on est présentement à un prix de plus de 4 \$. Ça pourrait aller un peu plus haut que 4 \$ mais il reste six semaines à la saison et la pêche vient de commencer à Terre-Neuve», précise M. Sheehan.

L'usine de E. Gagnon et Fils à Sainte-Thérèse-de-Gaspé emploie un peu plus de 400 personnes en production cette année, et cette main d'œuvre grimpe à 600 personnes avec les gens assignés au déchargement des bateaux, au transport et à l'administration. Bill Sheehan assure que les conditions sont difficiles dans le crabe des neiges cette année à cause de la pandémie, mais il affirme aussi que le contexte n'est pas dramatique.

«Le crabe est consommé en grande partie, entre deux-tiers et trois-quarts du volume, sur le marché du détail et les

ventes sont excellentes dans les épiceries et les poissonneries», dit-il.

Au 19 mai, l'usine de Sainte-Thérèse-de-Gaspé avait transformé 53 % du volume attendu cette année, environ 8,5 millions de livres de crabe.

«C'est le même niveau qu'à la même date l'an passé, avec une semaine de pêche d'avance mais on a perdu huit jours à cause de la météo. L'avantage des jours supplémentaires, c'est que ça a rentré plus égal à l'usine, mais là, les baleines noires sont arrivées. On a eu un avis et des quadrillatères sont fermés pour la saison», précise Bill Sheehan.

L'observation de deux baleines le 3 mai a incité Pêches et Océans Canada à fermer neuf quadrillatères représentant 2 000 kilomètres carrés cinq jours plus tard pour une période indéterminée. Puis, l'observation de deux baleines supplémentaires, peut-être les mêmes parce que le New England Aquarium ne les avait pas encore identifiées à ce moment, a mené à la fermeture de 18 autres quadrillatères le 16 mai, pour un total de 27.

Le 19 mai, après d'autres observations aériennes, Pêches et Océans Canada a décrété la fermeture pour le reste de la saison de huit quadrillatères déjà fermés temporairement, en raison d'une présence répétée de baleines, et l'ajout de 17 autres rectangles dans lesquels est interdite toute

■ Suite à la page 3

## Propulsez votre saison de pêche avec nos moteurs marins !



6AYM-WST

# YANMAR

□ **Gamme commerciale pour service intense**

□ **Puissances disponibles de 78 ch à 1822 ch**

**Vente, pièces et service routier ou en atelier 24/7**

**DIESEL BEC  
MOTEURS**

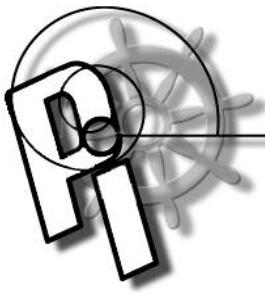
1 866 441-3401  
[www.diesel-bec.com](http://www.diesel-bec.com)  
Boisbriand, QC

**NEW WAY  
DIESEL  
ENGINES**

1 877 663-9929  
[www.newwaydiesel.com](http://www.newwaydiesel.com)  
Moncton, N.-B.

**JS LEVESQUE  
CENTRE DE MOTEUR**

1 800 463-1224  
[www.jslevesque.com](http://www.jslevesque.com)  
Québec - Rivière-du-Loup, QC



# LE SUD DU GOLFE

Par Gilles Gagné, Carleton

## Pêche au crabe des neiges des zones 12 et 12F : un rythme de capture lent qui aide les transformateurs

pêche à engins fixes, ou engins sans surveillance.

Neuf de ces 17 autres quadrillatères sont situés dans le secteur entre la péninsule de Forillon et l'île d'Anticosti. Les huit autres nouveaux quadrillatères fermés sont contigus à des surfaces fermées après les observations des 3 et 8 mai. En tout et partout, les 44 rectangles fermés totalisaient, le 20 mai, près 10 000 kilomètres carrés, c'est-à-dire l'équivalent de 100 kilomètres sur 100.

Une fermeture «pour la saison» signifie jusqu'à la mi-novembre, et elle touche donc une panoplie d'espèces.

### DES AJUSTEMENTS EN USINES

Du côté de la pandémie de COVID-19, Bill Sheehan précise que la situation à l'usine s'est rapidement rétablie, après quelques cas d'infection décelés au début d'avril, cas qui ont incité la direction à fermer les installations pendant deux semaines, jusqu'au 17 avril. La firme n'a pas hésité sur les moyens pour réduire le risque d'infection au minimum.

«On a pris les mesures pour isoler les postes de travail. En bien des endroits, il n'est pas possible de mettre deux mètres entre les travailleurs. On a mis des plexiglas, on a équipé les travailleurs de visières, de masques, de gants. On a dépassé les standards de la santé publique. On a ajouté des agents de sécurité», explique M. Sheehan.

La «facture COVID» pour E. Gagnon et Fils était déjà salée à la mi-mai, alors qu'elle tendait vers les 600 000 \$. «Ça prend cinq agents de sécurité le jour dans l'usine, cinq la nuit, et un à l'entrée le jour, et un autre la nuit. Ça fait 150 000 \$ en salaires pour la saison juste là, plus 300 000 \$ pour les masques, plus 100 000 \$ en plexiglas. Le prix des masques est passé de huit cents l'unité l'an passé à 1,50 \$ cette année !», souligne-t-il.

Le port du masque et de la visière comporte quelques avantages, note toutefois Bill Sheehan. «Ça va bien dans la production, parce qu'il y a moins de maladies comme la grippe et la gastro, qu'on voyait chez les travailleurs le printemps.»

Ce rythme soutenu de la production a permis aux pêcheurs d'éviter l'imposition de contingent par voyage par les transformateurs. «En tout cas, il n'y en a pas eu chez nous», signale Bill Sheehan.



Pour plusieurs entreprises de transformation, la facture reliée aux mesures de prévention et de sécurité en lien avec la COVID-19 est pour le moins assez dispendieuse.

Le premier mois complet d'exploitation dans le crabe des neiges s'est avéré satisfaisant, même si le prix de base est bien inférieur à celui attendu par les pêcheurs et les transformateurs, considérant qu'avant la pandémie, les inventaires étaient nuls.

«Il n'y a pas d'inventaire qui se bâtit encore. On a réservé de l'espace d'entreposage aux États-Unis mais ce n'est pas encore certain qu'on va s'en servir», note M. Sheehan.

Un peu partout dans l'est du pays, les zones de crabe des neiges ont essayé des baisses de contingent significatives, mais pas dans le sud du golfe, un facteur facilitant pour les transformateurs y évoluant.

Le crabe étant vendu moins cher en 2020, tous les marchés répondent bien, précise Bill Sheehan.

«On fait mieux que d'habitude au Québec. Les gens sont à la maison et se gâtent. Ça va quand même bien. On a fait un choix cette année, en raison de l'absence de nos 50 travailleurs mexicains, de nous limiter presque exclusivement au marché américain pour les exportations. Ils veulent des paquets de 30 livres. C'est moins de manutention, alors que les acheteurs japonais veulent des paquets beaucoup plus petits, et qu'ils sont

beaucoup plus pointilleux sur les détails, les aspects visuels. Il nous manquait de la main-d'œuvre pour viser un plus gros volume au Japon. Notre acheteur japonais est arrivé depuis deux semaines et demie. On vendra entre 5 % et 10 % de notre production là-bas. On garde un pied dans la porte et on attend la diminution des captures pour se concentrer sur cette production. Présentement, il y a 50 bateaux qui livrent à l'usine», souligne Bill Sheehan.

Avec un dollar américain valant 1,40 \$ canadien autour du 20 mai, il est encore plus avantageux de vendre aux États-Unis en 2020. «C'était 1,30 \$ à la fin de l'année dernière, en moyenne. C'est un gain de 8 %», dit-il.

Dans l'arrondissement Pabos de Chandler, Jean-Paul Blais, propriétaire principal du Marché Blais, s'attend à transformer un peu plus d'un million de livres en 2020, même si ses acquisitions de crabe des neiges ont été moins élevées que prévu dans la zone 17, à la fin de mars et durant les trois premières semaines d'avril.

«Les crabiers ont vendu aux «peddlers» surtout (les marchands itinérants) et on n'en a pas eu une grosse quantité ici. Dans la zone 12, ça va bien. On a un gros bateau (un crabier) qui livre ici et plusieurs autres avec des plus petits quotas. Ça va

numéro un avec la nouvelle usine. On avait seulement débuté à la fin d'avril en 2019. J'ai perdu un gros mois. Nos jeunes, mes petits-fils, progressent bien», explique M. Blais.

L'usine du Marché Blais avait été ravagée par un incendie le 2 avril 2018. Elle a été reconstruite entre la fin de 2018 et le printemps 2019. Cette année, elle emploie un peu moins de monde que d'habitude. «On a 12 personnes de moins. On a 50 employés. Je vis bien avec ça. Je veux juste une pointe de la tarte, pas toute la tarte. Je pense que le prix moyen au pêcheur va atteindre entre 4 \$ et 4,50 \$ la livre dans le crabe. Ce qui nous sauve, c'est la piastre», assure-t-il, en parlant du taux de change, très favorable aux exportateurs canadiens.

Mis à part ce qui est vendu localement, le crabe du Marché Blais «est tout vendu aux États-Unis. J'ai un «broker» (acheteur), Fisher King Seafoods, de Halifax, qui fait notre mise en marché», conclut M. Blais.

La pêche doit être complétée le 30 juin dans le sud du golfe Saint-Laurent. L'année courante est caractérisée par la réouverture de l'usine Crustacés de Gaspé par Unipêche MDM. Environ 70 personnes y travaillent en 2020.

# LATITUDE MARINE

LATITUDE MARINE a comme raison d'être d'orienter et de soutenir les passionnés du monde marin,  
les pêcheurs, les plaisanciers et les ouvriers de la mer.  
En tant que shipchandler, nous offrons un service d'expert conseils spécialisés.

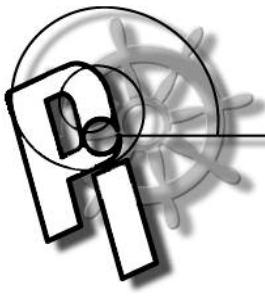


GUY COTTEN  
L'ABRI DU MARIN®



GRUNDÉNS





# LE SUD DU GOLFE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## Le crabe des neiges plus difficile à capturer au large des Îles-de-la-Madeleine

**L**es pêcheurs de crabe des neiges des zones 12 et 12F ont livré 722 tonnes de crustacés aux îles-de-la-Madeleine au cours des deux premières semaines de la saison, ce qui représente le tiers du contingent global alloué à l'archipel. Selon les données préliminaires de Pêches et Océans Canada (MPO), il s'agit d'une baisse moyenne de rendement de 28 % par rapport à la période correspondante de la saison 2019.

C'est dans la petite zone 12F le long du chenal laurentien que la baisse est la plus accentuée, soit de 40 %. L'écart a continué de se creuser au cours de la 3<sup>e</sup> semaine, rapporte le capitaine du PHEONIX IX Jocelyn Thériault, qui se demande s'il parviendra à capturer son quota individuel d'ici la fin de la saison, le 30 juin. «C'est pas mal moins fort qu'on s'attendait; le crabe n'est pas au rendez-vous, dit-il. C'est vrai que la saison est encore jeune, mais de ce qu'on voit, les gars sont pas mal partout dans la zone; on a exploré pas mal de places en eaux plus profondes, moins profondes, puis c'est le même résultat : ça donne un petit coup et ça ne tient pas, comme si le crabe n'était pas là comme les années dernières.»

Le capitaine du JEAN-MATHIEU, Denis Éloquin, constate quant à lui une baisse constante des captures de la zone 12 depuis le début de la troisième semaine, alors qu'elles étaient jusque-là stables à une moyenne d'une vingtaine de milliers de livres par voyage. «En cette quatrième semaine, ça a baissé de 25 % à 30 %; d'habitude, c'est 15 000 à 20 000 livres par voyage et maintenant, on a de la misère à capturer 10 000 - 11 000. Tout le monde se lamente et se demande ce qui se passe. Est-ce un phénomène passager ou une baisse qui va durer ? Si ça dure, la saison va être difficile», commente le pêcheur de Grande-Entrée.

### TROP TÔT POUR CONCLURE

Le chercheur scientifique Mikio Moryasu, de la direction régionale du MPO pour le Golfe, note toutefois qu'il est encore trop tôt pour se prononcer sur les rendements de la pêcherie 2020. Et ce sera d'autant plus difficile d'en faire une analyse adéquate, souligne-t-il, parce qu'il n'y a pas d'observateurs à bord des navires de pêche en raison de la pandémie de COVID-19.

«Pour dire si les captures sont le reflet du stock, on doit regarder les captures par casier, précise M. Moryasu. Mais nous n'aurons pas cette donnée cette année, faute d'observateurs en mer. Cependant, même si on attend aveuglément la fin de la

saison pour comparer les débarquements globaux, les captures par casier sont une information qui n'a jamais été utilisée pour l'évaluation de la biomasse.»

Et tandis que l'industrie invoque la période de reproduction ou la présence plus abondante de puces de mer qui s'attaquent aux appâts, pour expliquer les plus faibles rendements de ce début de saison, Mikio Moryasu admet que ce sont des hypothèses plausibles. «Mais c'est très difficile de répondre aux observations d'une poignée de pêcheurs, fait-il remarquer. Pour l'instant, c'est plutôt anecdotique. D'ailleurs, il se peut aussi qu'on ait surestimé la biomasse; c'est possible.»

Or, Denis Éloquin, lui, pointe le phoque gris du doigt. «Les phoques gris plongent derrière le bateau, ils rentrent dans la trappe et volent les appâts. Ils coupent le sac à boëtte en deux; ils le déchirent de haut en bas avec leurs griffes. C'est un phénomène connu : on perd de 100 à 200 sacs à boëtte par saison à cause des phoques.»

### 3,50 \$ LA LIVRE

Pour sa part, le directeur général de Fruits de Mer Madeleine, Pierre Déraspé, se

félicite de la belle qualité de ses livraisons de crabe des neiges jusqu'à présent. «Ça va bien ! Le crabe est beau et le monde est heureux de travailler. Ça les rassure de travailler et de se qualifier à l'assurance-emploi.»

Selon M. Déraspé, le fait qu'il n'y ait pas de contagion communautaire de la COVID-19 aux îles contribue à l'humeur positive des troupes. «Ça nous aide beaucoup à sécuriser les gens. Les gens sont disciplinés, ils suivent le protocole de la direction de la santé publique et c'est surprenant combien c'est positif !»

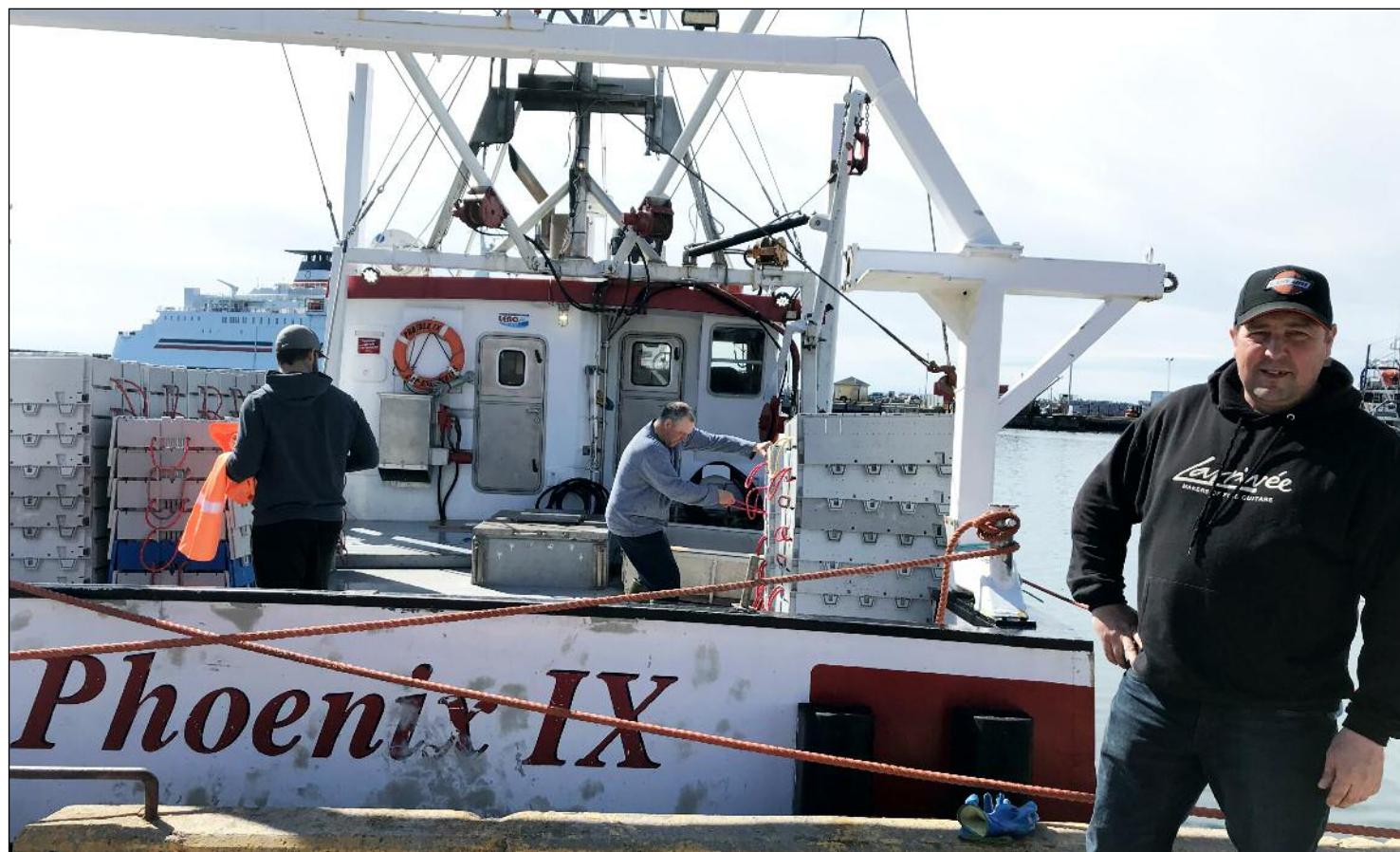
Le directeur général de l'entreprise de l'Étang-du-Nord se réjouit d'ailleurs du rythme normal de la production en usine, malgré les nouvelles mesures de sécurité contre la propagation du virus. «Au début, on s'attendait à une baisse de rendement de 30 %, explique-t-il. Mais il n'y a vraiment pas de différence, finalement. Les gens sont très consciencieux et on les félicite !»

De son côté, la présidente-directrice générale de La Renaissance des îles ne perçoit pas, elle non plus, de différence dans la fluidité du travail des 80 employés de son usine de traitement du crabe des neiges de Grande-Entrée, en lien avec les

consignes de santé publique. Lynn Albert se déclare également confiante d'arriver à tout écouter sur les marchés américain et japonais. «Le marché absorbe bien pour l'instant ; on se croise les doigts pour que ça continue malgré l'ouverture de la pêcherie du côté de Terre-Neuve le 11 mai. Mais pour nous il n'y a pas vraiment de problème parce que nous sommes un petit joueur. Et on a l'avantage de notre marque de commerce, la *Gulf Queen*, qui est la plus réputée aux États-Unis», affirme l'industrielle.

Notons que les deux entreprises de transformation des îles offrent un prix de départ 3,50 \$ la livre, contre 5,50 \$ à pareille date l'an dernier. «En 2019, le prix final a été de 5,75 \$, rappelle Pierre Déraspé. Mais le marché est très, très instable en ce moment; ça peut aller d'un bord comme de l'autre. Disons que 3,50 \$, ça demeure conservateur et prudent. C'est la ligne de conduite cette année : prudence.»

Fruits de Mer Madeleine a une capacité quotidienne de production qui varie entre 55 000 et 75 000 livres, selon le type de produit. Elle exporte à 60 % au Japon et à 40 % aux États-Unis.



Jocelyn Thériault est un pêcheur actif dans la zone 12F où les rendements de capture ont chuté rapidement lors des premières semaines de pêche.



Un projet de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec.

33<sup>e</sup> année, N° 2  
Avril - Mai 2020

Publication bimestrielle  
Pêche Impact, le journal des pêches  
167, La Grande-Allée Est  
Grande-Rivière (Québec)  
Canada G0C 1V0  
Tél.: 418 385-2126 - Téléc.: 418 385-2888  
Courriel : pecheimp@globetrotter.net  
Site WEB : www.pecheimpact.com

«Envoi de publication  
contrat de vente  
n° 1023438»  
Port de retour garanti

Dépôt légal - 3e trimestre, 1988  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN-0838-4959

Le contenu du journal ne peut être reproduit sans autorisation écrite de l'éditeur. Pêche Impact encourage l'envoi d'articles, de photos et autres travaux sur les pêches. La direction laisse aux auteurs l'entièr responsabilité de leurs textes. Seul le texte du rédacteur et les textes où une mention spécifique est indiquée en ce sens relèvent de la direction. L'éditeur ne se tient pas responsable de la perte de manuscrits, des photos ou des illustrations. Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

**Correspondants :**  
îles-de-la-Madeleine : Hélène Fauteux  
Côte-Nord : Jean Saint-Pierre  
La Gaspésie : Gilles Gagné, Johanne Fournier, Ariane Aubert Bonn

**Organismes collaborateurs :** L'Alliance des pêcheurs professionnels du Québec (APQ), La Fédération des pêcheurs semi-hauturiens du Québec (FPSHQ), L'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), Le Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes (CSMOPM) et la Direction des communications (MAPAQ).

**Photographies :** MAPAQ, Robert Nicolas  
**Révision :** Élaine Rehel  
**Administration :** Cécile Meunier

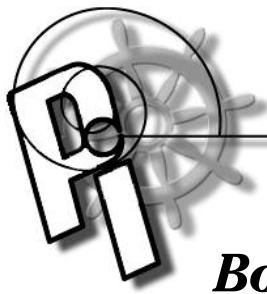
**ABONNEMENTS :** Version papier :  
1 an, 5 numéros : 28,74 \$ avec TPS et TVQ  
2 ans, 10 numéros : 45,99 \$ avec TPS et TVQ

**Version numérique :**  
1 an, 5 numéros : 17,25 \$ avec TPS et TVQ  
2 ans, 10 numéros : 28,74 \$ avec TPS et TVQ  
Autres pays : 50 \$ CAN

Courrier électronique :  
pecheimp@globetrotter.net

**SERVICES TECHNIQUES :**

**Séparation couleur :** Hebdo Litho inc.  
**Chef de la production :** Robert Nicolas  
**Photocomposition, montage :** Cécile Meunier  
**Impression :** Hebdo Litho inc.  
**Traitement postal :** Alliance 9000 (Québec)



# LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## Bon départ pour l'industrie du homard aux Îles-de-la-Madeleine

**L**a première semaine de pêche au homard de la saison 2020 aux Îles-de-la-Madeleine a été marquée par de très forts vents à dominance ouest-nord-ouest avec rafales à 50 noeuds. Certains pêcheurs ont perdu jusqu'à trois jours sur six, les Madelinots ne pêchant pas le dimanche par mesure de conservation. Ce fut le cas du côté de Pointe-aux-Loups, en particulier, dont le havre de pêche n'est pas abrité.

«On aurait pu sortir, raconte Pascal Chevarie, capitaine de LA MER DU NORD, mais pour revenir on serait rentré dans les dolosse ou on aurait coulé ; on est très exposé au vent quand il vente comme ça! On est quand même chanceux de ne pas avoir perdu trop de cages. Mais les captures vont avec le vent...»

Raphaël Vigneau, capitaine du LAURA MÉLI de l'Étang-du-Nord, et Marie-Hélène Cormier, capitaine du SHELL HUNTER de Havre-Aubert, rapportent quant à eux la perte d'une seule journée de pêche. «Ça été un début assez "rough", commente Mme Cormier. On n'a pas eu grand chance ; ça été venteux pour les quatre premiers jours. Quant aux prises, c'est quand même bon; c'est assez semblable à l'année passée.»

«Ça brassé, admet le capitaine du LAURA MÉLI ; on est sorti pareil. Pour les prises, c'est moins que la première semaine de l'an dernier, mais c'est normal avec le vent qui était présent. Il faut dire aussi que 2019 c'était une année record. Alors, je suis satisfait. Avec le beau temps, cette semaine, ça devrait revenir.»

Pour sa part, le capitaine du BAY CATCHER de la Pointe-Basse, Charles Poirier, parle d'un bon début sans perte de pêche malgré la semaine qu'il qualifie de houleuse. «On a eu tempête sur tempête : ça été "rough" sur le bateau, "rough" sur les hommes. Mais en tant que quantité de homards, ça ressemble à l'année passée. Ça fait que le homard est au rendez-vous!»

### MARCHÉS AU RENDEZ-VOUS

D'ailleurs, selon les données de l'Office des pêcheurs de homard des îles-de-la-Madeleine, les captures totalisant 1 490 847 livres sont en hausse de 11 % par rapport à la première semaine de 2019. En revanche, le prix provisoire payé à quai sur la base du prix de vente moyen pondéré des trois meilleurs des six acheteurs inscrits au plan conjoint est, à 6,40 \$ la livre, de 9 % inférieur aux 7,07 \$ de la même période de la saison dernière.

Cela dit, le directeur général de Fruits de Mer Madeleine, Pierre Deraspe, se déclare agréablement surpris de la réponse du marché, jusqu'à présent. «Ça se présente extraordinairement bien, affirme-t-il ; c'est au-delà de mes attentes! Nous avons reçu un prix supérieur à celui de 2019 pour la première semaine. Le signal c'est que tout le monde en veut, mais l'offre et la demande ne seront pas nécessairement les mêmes pour les semaines à venir.»

Ruth Taker, directrice générale de la Coopérative des pêcheurs Cap Dauphin, se réjouit elle aussi de la très bonne demande du marché, «malgré le problème de la COVID-19», souligne-t-elle. Alors que sa centaine de pêcheurs étaient limités à des prises quotidiennes de 800 livres par bateau la semaine dernière, elle a



Ruth Taker est la directrice générale de la Coopérative des pêcheurs de Cap Dauphin, de Grosse-Île aux îles-de-la-Madeleine.

rehaussé ce seuil de 50 % pour l'établir à 1 200 livres par jour cette semaine.

«Nous avons la ressource et les États-Unis achètent. Mais on constate cette semaine que le prix est en train de baisser de manière importante parce que Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse veulent donner le homard, au lieu d'imposer des quotas à leurs pêcheurs. S'il y a trop de homard, c'est comme n'importe quoi, ils vont perdre leur chemise. Ça va nous coûter parce qu'on ne pourra plus avoir de marché», se désole Mme Taker.

Cette baisse de prix sur les quais des provinces maritimes inquiète également Gerry Saulnier, propriétaire de la Poissonnerie SBL de Beauport qui compte une vingtaine de pêcheurs dans l'archipel. «Dans les autres provinces, on parle de 4 \$, 5 \$ la livre à quai. Ici, avec 6,40 \$ on va rester pris avec notre stock ; le homard est trop dispendieux.»

«On est tous pareil», relève de son côté Hélier Vigneau, dirigeant de Poissons Frais des îles qui dit travailler 15-16 heures par jour pour vendre son homard. «Mais c'est assez bien», assure-t-il.

Même son de cloche chez Serge Renaud, président-directeur de Homards du Golfe Madeleine, qui se déclare optimiste. «Notre marché c'est celui du Québec, précise-t-il. Jusqu'à présent ça sort bien. On a notre "broker", Pier 99 du Nouveau-Brunswick, qui prend nos surplus pour vendre aux États-Unis, mais la demande est pas si pire que ça. On ne sait pas si ça va durer. Ça suit son cours.»

### PAS DE TRANSFORMATION

Quant à Lynn Albert, présidente-directrice générale de LA Renaissance des îles, elle explique avoir renoncé à transformer le homard, ce printemps, faute de main-d'œuvre. En fait, elle espérait la venue d'une centaine de travailleurs saisonniers du Mexique, soit plus du double de l'an dernier, pour opérer son usine de Gros Cap. Cependant, à une semaine du début de la saison de pêche au homard, ils étaient toujours bloqués à la frontière parce que le gouvernement canadien n'avait pas encore émis leurs lettres d'introduction en raison de toute l'incertitude que provoque la COVID-19.

La pdg de LA Renaissance des îles hésite également à transformer le homard dans un contexte où, dit-elle, il y a déjà pour 180 millions \$ US de homard congelé en inventaire aux États-Unis, depuis que l'économie est sur pause pour lutter contre la pandémie. «Avec les restaurants, les casinos et les bateaux de croisière qui sont en arrêt, c'est impossible d'écouler nos différents produits de homard traité en usine.»

Or, Lynn Albert n'a pas dit son dernier mot. Selon l'évolution du marché d'ici la fin de la saison, elle pourrait encore adapter son usine de Gros Cap aux mesures sanitaires imposées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPOQ). Ça commanderait, entre autres, l'installation de *plexiglass* le long de la chaîne de production, là où la distanciation sociale de deux mètres est difficile à respecter.

L'industrielle y affecterait ses employés de l'usine de Grande-Entrée en juillet, après la saison du crabe. LA Renaissance, des îles, qui a doublé la superficie de son vivier en cours d'hiver, a une capacité de rétention de 700 000 livres de homard. En-tretemps, ses ventes de crustacés vivants vont bien, signale Mme Albert, et ce, tant sur le marché canadien qu'américain. Elle dit qu'elle y avait déjà ses entrées sur le marché du homard frais pour écouter ses surplus lorsque sa production en usine est à pleine capacité.

## Desjardins & Cie

C'est tout Desjardins qui appuie la filière agroalimentaire.

Une solide équipe composée de spécialistes de la finance est disponible afin d'élaborer pour vous des stratégies novatrices répondant à vos besoins d'affaires.

Notre expertise est grande. Ce qui nous permet d'avoir une vision globale de la situation et de vous aider à prendre les bonnes décisions.

- Montage financier
- Services bancaires
- Service-conseil en fusion, acquisition et transfert d'entreprise
- Programme Immigrants investisseurs
- Solutions en ligne

- Gestion de trésorerie
- Planification successorale
- Placements
- Solutions de gestion de la paie et des ressources humaines

### Maria (Siège social)

473, boul. Perron  
G0C 1Y0

Tél. : 418 759-5551

Téléc. : 418 759-5777

### Chandler

70, boul. René-Levesque E.  
G0C 1K0

Tél. : 418 689-5550

Téléc. : 418 759-5777

### Ste-Anne-des-Monts

10, 1<sup>re</sup> Avenue Est  
G4V 1A3

Tél. : 418 763-5199

Téléc. : 418 759-5777

### Gaspé

80, rue Jacques-Cartier  
G4X 2V2

Tél. : 418 368-6133

Téléc. : 418 759-5777

### L'Étang-du-Nord

1-1278, ch. de La Vernière  
G4T 3E6

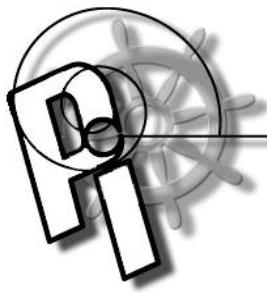
Tél. : 418 986-3933

Téléc. : 418 986-3946

 Desjardins  
Entreprises

Gaspésie et les îles-de-la-Madeleine





# LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## Fixation des prix du homard : le statu quo est maintenu pour 2020

**L**es pêcheurs madelinots ont capturé 1 490 847 livres de homard au cours de la première semaine de la saison 2020, qui s'est ouverte tel que prévu le samedi 9 mai. Le prix payé à quai, établi sur la base du prix de vente moyen pondéré des trois meilleurs des six acheteurs inscrits au plan conjoint des îles, est de 6,40 \$ la livre.

L'Office des pêcheurs de homard se félicite d'avoir préservé le statu quo de cette formule de fixation des prix, alors que l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (l'AQIP) menaçait de ne pas acheter à défaut d'entente sur la formule de son choix, basée sur la totalité des ventes des acheteurs madelinots. «Une séance de conciliation tenue à quelques jours de la mise à l'eau des cages, avec une personne intermédiaire de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec, a permis de faire évoluer le dossier qui se butait à un dialogue de sourd», estime l'avocat de l'Office, Me Claude Régnier.

Cependant, l'AQIP croit plutôt que le dossier fait du surplace. Son directeur général, Jean-Paul Gagné, appelle les pêcheurs à faire preuve de transparence et à présenter le bilan de leurs revenus et dépenses, comme l'ont fait les acheteurs à deux reprises en 2017 et 2018 par l'entremise de la firme Price Waterhouse et Coopers. «Nos négociations n'arriveront jamais à rien tant qu'on ne connaîtra pas leurs coûts d'opération, afin d'établir la marge bénéficiaire brute nécessaire à chacun puis la formule adéquate de partage, prévient M. Gagné. Sinon, il y aura toujours des insatisfaits.»

À ce propos, les pêcheurs de homard de l'archipel ont demandé au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de mettre à jour l'étude de rentabilité de la flottille de homard du Québec qu'il avait réalisée en 2008. La dernière actualisation de cette étude remonte à 2013.

«L'actualisation 2020 va être faite, assure le ministre André Lamontagne sans préciser d'échéancier. Comme la dernière mise à jour remonte à sept ans, c'est une demande très légitime. Mais ça prend du temps et il y a de la documentation qui doit être faite à même les ressources du ministère.» Selon nos informations, cette mise à jour pourrait commander jusqu'à six mois de travail.

### AIDE FÉDÉRALE

Entretiens, tandis que la demande et les prix du marché sont plombés par la COVID-19, Ottawa annonce des mesures totalisant 470 M \$ pour soutenir l'industrie de la capture. Pour les pêcheurs qui n'ont pas accès à la Subvention salariale d'urgence de 75 %, le gouvernement Trudeau compensera 75 % des pertes de revenu de plus de 25 % jusqu'à concurrence de 10 000 \$ par membre d'équipage.

Le problème, c'est que cette mesure ne s'applique qu'aux aide-pêcheurs payés au pourcentage des captures, alors qu'aux îles-de-la-Madeleine la pratique est plutôt de leur verser un salaire régulier. Quant au programme de subvention salariale d'urgence, il exclut les aide-pêcheurs qui ont un lien de parenté avec le capitaine-propriétaire, ce qui est majoritairement le cas dans l'archipel.



Les homardiers madelinots ont obtenu un prix au débarquement de 6,40 \$ la livre pour leurs prises de la première semaine de la saison 2020.

Des subventions additionnelles pour le fonds de roulement des entreprises, pouvant également atteindre 10 000 \$, seront versées aux entreprises qui ne sont pas éligibles au prêt de 40 000 \$ du Fonds d'aide et de relance régionale dont le quart est non remboursable. «J'aurais été surpris qu'on réponde favorablement à toutes nos demandes, souligne Charles Poirier, président du Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des îles; mais là, au moins, il y a égalité de ce côté-là. Pour le reste, d'ici la fin de la pêche, il y aura moyen de relancer le gouvernement au besoin et de s'ajuster. Mais j'ose croire que le meilleur de tous les scénarios c'est qu'on n'ait pas besoin des aides et que la pêche aille bien et qu'on puisse écouter notre homard toute la saison.»

D'autre part, Ottawa modifie le programme d'assurance-emploi pour stabiliser les prestations des capitaines-propriétaire et des pêcheurs au pourcentage dont on anticipe une baisse de revenus. Le montant de leurs prestations 2020-2021 sera basé sur les gains assurables des dernières années. Or, cela ne règle pas la problématique de l'éligibilité des aide-pêcheurs et des travailleurs d'usine advenant une saison écourtée.

«Notre gouvernement est conscient de l'impact de la COVID-19 sur les industries saisonnières et de la difficulté de nombreux groupes de travailleurs à rencontrer les critères d'admissibilité aux prestations régulières d'assurance-emploi, nous dit-on au cabinet de Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées. Nous savons qu'il y a des personnes inquiètes et nous explorons différentes options pour leur assurer le support nécessaire.»

### PROGRAMME PROTEC-PÊCHE

Pour sa part, le ministre des Pêcheries du Québec explique que son propre ministère pourrait prendre en charge les assurances et les intérêts des prêts maritimes de certains pêcheurs pour les aider à survivre à la crise de la COVID-19. L'aide du volet Protec-Pêche du Programme d'appui financier aux entreprises de pêche est offerte lorsqu'une entreprise est dans l'impossibilité de respecter ses obligations financières en situation exceptionnelle hors de son contrôle.

«Dépendamment de la situation des pêcheurs après la saison de pêche, après le calcul des revenus et des dépenses, on verra si la situation de chacun cadre avec les modalités du programme qui couvre tout ce qui touche l'endettement, souligne

André Lamontagne. Un pêcheur admissible pourrait ne pas avoir à assumer la liquidité du paiement d'assurance ni de l'intérêt du capital.»

L'aide octroyée dans le cadre du volet Protec-Pêche permet aussi de reporter le remboursement du capital exigible sur les prêts ou les garanties de prêt du MAPAQ. Les demandes d'allègement devront être faites au plus tard le 31 janvier suivant la saison de pêche.

Selon les données 2019 du ministère, environ 425 entreprises de pêche du Québec bénéficient de son programme d'appui financier, totalisant 114 millions \$ en prêts garantis. Dans certaines flottilles, comme celle des homardiers des îles-de-la-Madeleine, près de 80 % des détenteurs de permis y ont fait appel.

Le seul et unique  
**BAC FRAÎCHEUR**

Containants en polystyrène expansé pour poissons et fruits de mer

Disponibles en 26 formats

**polymos**

Consultez polymos.com

150, 5e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil (QC) J7V 5M3

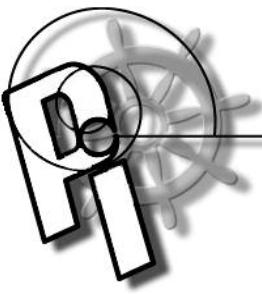
Tél.: (514) 453-1920 - Téléc.: (514) 453-0295

Courriel : martiall@polymos.com

Polymos inc

PS 100% RECYCLABLE

AUCUN CFC OU HCFC



# LA GASPÉSIE

Par Gilles Gagné, Carleton

## Une saison de homard empreinte d'incertitude

**L**a saison de pêche du homard a démarré le 9 mai en Gaspésie, en retard en raison des rebondissements découlant de la pandémie de la COVID-19. Le prix de 6,40 \$ la livre versé aux pêcheurs lors de la première semaine a déjoué les prévisions les plus optimistes mais tant les pêcheurs que les acheteurs savent que ce prix ne tiendra pas.

À trois jours du début du dévoilement du prix de la seconde semaine, tout le monde lié au secteur du homard savait qu'une baisse d'au moins un dollar la livre était dans l'ordre des choses. En 2019, le prix en début de saison s'était établi à 7,50 \$ la livre.

«On sait que le premier chiffre du prix ne sera pas 6 et on va être chanceux si ça commence par 5 \$», résumait le 19 mai Bill Sheehan, vice-président de la firme E. Gagnon et Fils, alors qu'il avait reçu des échos des premières transactions de la seconde semaine.

Dans les jours suivants le 9 mai, la demande était forte pour le homard vivant de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine, où la capture avait aussi démarré en même temps que dans la péninsule. À ce moment, les prises en Nouvelle-Écosse, où l'on pêche le homard à longueur d'année, étaient à toute fin pratique paralysées depuis la mi-mars, en raison des faibles prix offerts en début de pandémie.

Le homard gaspésien n'a pu atteindre les marchés urbains à temps pour la Fêtes des mères mais il y était pour la Fête des patriotes, une semaine plus tard. Par la suite, les captures du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard, où la capture a débuté le 15 mai, ont commencé à converger vers les centres urbains.

Toutefois, dès la troisième journée de prises dans les Maritimes, les usines de transformation ont commencé à imposer des quotas quotidiens de 500 à 700 livres par bateau, tout en avertissant dans plusieurs cas qu'ils n'achèteraient les prises que pendant six semaines, au lieu de dix.

Cette situation ne s'applique pas en Gaspésie. «Je ne pense pas que ça arrive, en tout cas pas chez Gagnon», souligne Bill Sheehan. Située à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, l'entreprise E. Gagnon et Fils est le plus gros acheteur de homard de la péninsule.

La réputation du homard vivant de la Gaspésie et la capacité de transformation des usines aident cette région, comparativement aux Maritimes cette année, note M. Sheehan.

«Avec l'information qu'on a, les ventes de homard vivant seront satisfaisantes, dans les circonstances. Les commandes qu'on a en transformation sont assez bonnes aussi. Ce qui se passe au Nouveau-Brunswick nous aide un peu. Le problème là-bas, c'est la capacité des usines de

transformation. Le manque de travailleurs étrangers au Nouveau-Brunswick fait mal. Il en manquerait 2000. Le problème n'est pas la capture. Il y a des usines où sur 500 travailleurs, il y a 250 travailleurs étrangers. À Cap Pelé, plusieurs travailleurs sont attirés par Moncton. La Gaspésie est avantagee parce qu'on n'a pas de grande ville proche», analyse M. Sheehan.

Les ventes de homard transformé sont habituellement réalisées en forte proportion, des deux-tiers aux trois-quarts, dans les «HRI», soient les hôtels, les restaurants et les institutions. Les navires de croisières et les casinos sont de bons clients. Présentement, ces secteurs fonctionnent au grand ralenti ou pas du tout.

«Pour la chair, ce sera plus difficile cette année mais j'ai bon espoir qu'on va s'en tirer dans la transformation à cause de notre capacité en usine», conclut Bill Sheehan.

Roch Lelièvre, président de Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan, une autre usine de Sainte-Thérèse-de-Gaspé, croit aussi que la patience sera un atout dans cette année singulière. En plus d'acheter les prises de 14 homardiers gaspésiens, la firme acquiert les prises de 30 homardiers néo-brunswickois, à qui il n'entend pas imposer de limite quotidienne de prises.

«Les miens n'auront pas de limite. Les Néo-Brunswickois ont une moyenne de

1000 à 1100 livres depuis le début de la saison, et c'est la même chose pour les Gaspésiens. Le homard du Nouveau-Brunswick s'en va en transformation et celui de la Gaspésie va vers le marché du vivant» souligne Roch Lelièvre.

En début de saison, le marché du homard vivant a montré des signes de vigueur qui aurait été jugée inattendue à la fin d'avril. «Les supermarchés ont offert des spéciaux. Notre homard entre d'ailleurs dans les grandes chaînes, par le biais d'Arrivages de Gaspé, une firme de Québec», précise Roch Lelièvre.

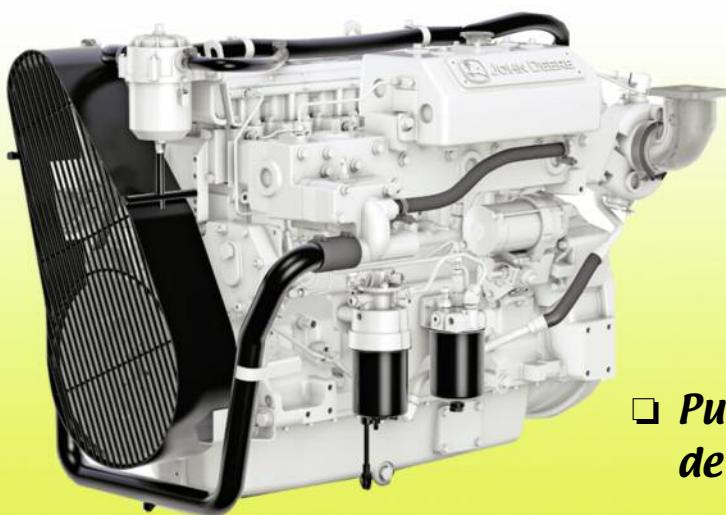
La chaîne Metro, par exemple, a offert le homard de la Gaspésie à 6,99 \$ la livre pendant une bonne période à la mi-mai. «Ils paient plus cher que ça pour ce homard», assure Roch Lelièvre, en faisant référence à cette stratégie d'escompte, ou «loss leader», dans le jargon du milieu, pour attirer les clients avec un produit d'appel.

En transformation, Roch Lelièvre comptait 135 travailleurs à l'ouvrage le 20 mai et il attendait l'entrée en fonction de 24 travailleurs étrangers, arrivés au pays le 18 mai et qui entreront en fonction après leur quarantaine, le 1<sup>er</sup> juin.

Même si cette main d'œuvre l'avantage par rapport à des usines au Nouveau-Brunswick, il s'attend quand même à une saison assez difficile dans la transformation

■► Suite à la page 8

## Propulsez votre saison de pêche avec nos moteurs marins !



□ *Puissances disponibles de 80 ch à 750 ch*

**Vente, pièces et service routier ou en atelier 24/7**



**JOHN DEERE**

**JSL** DIESEL  
BEC  
MOTEURS

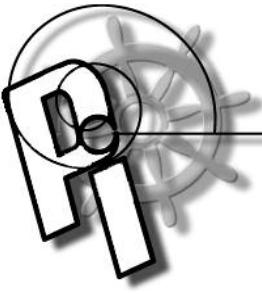
1 866 441-3401  
[www.diesel-bec.com](http://www.diesel-bec.com)  
Boisbriand, QC

**JSL** NEW WAY  
DIESEL  
ENGINES

1 877 663-9929  
[www.newwaydiesel.com](http://www.newwaydiesel.com)  
Moncton, N.-B.

**JSL** JS  
LEVESQUE  
CENTRE DE MOTEUR

1 800 463-1224  
[www.jslevesque.com](http://www.jslevesque.com)  
Québec - Rivière-du-Loup, QC



# LA GASPÉSIE

Par Gilles Gagné, Carleton

## *Une saison de homard empreinte d'incertitude*

de homard, malgré l'absence d'imposition de limite quotidienne à ses pêcheurs néo-brunswickois.

«J'y vais 24 heures à la fois. Dans ma tête, on va garder de l'inventaire un bout de temps dans les produits transformés parce que la restauration n'est pas ouverte. On a réservé de la capacité d'entreposage aux États-Unis. On devrait finir par vendre là-bas. On va aussi vendre en Espagne, en France et en Chine. J'ai des confirmations et on espère pour la Corée», conclut Roch Lelièvre.

À Pabos, le Marché Blais aussi transforme du homard des Maritimes. «On vient d'avoir une «van» (remorque de camion) de 25 000 livres de l'Île-du-Prince-Édouard», signalait le président de la compagnie, Jean-Paul Blais, le 19 mai. Il s'attendait aussi à une baisse assez nette du prix payé au pêcheur lors de la deuxième semaine de vente.

### MESURES D'APPUI MAL ADAPTÉES

Du côté de la capture, O'Neil Cloutier, directeur du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie, exprime sa déception devant les mesures d'appui aux pêcheurs annoncés le 14 mai par le premier ministre canadien Justin Trudeau. Il reconnaît que c'est un pas en avant, mais un pas mal adapté à la réalité gaspésienne.



Pour les transformateurs de homard, la patience sera un atout pour réussir à écouter l'ensemble de leurs divers produits.

«C'est un programme fait pour aider les pêcheurs et les aide-pêcheurs à pourcentage, et les gens sans lien de parenté. En Gaspésie, 98 % des aide-pêcheurs sont à salaire. Sur nos bateaux, à peu près tout le monde a un lien de parenté avec le propriétaire. C'est le frère, le beau-frère, le cousin ou la conjointe qui travaille à bord. Il y a trois provinces qui sont avantageées dans ce programme, la Colombie-Britannique, Terre-Neuve et l'Île-du-Prince-Édouard où les gens travaillent à pourcentage», déplore M. Cloutier.

«Pourtant, on a avisé le ministère, à raison de deux réunions par semaine, en plus des représentations par lettres, d'autres conversations et des communications avec notre ministre fédérale (Diane Lebouthillier). On nous a dit : attendez, le programme s'en vient. Ils le sortent et il est tout croche. S'il y a un programme pour les pêcheurs, qu'ils les aident sans restriction», ajoute M. Cloutier.

Les pêcheurs gaspésiens sont aussi désavantagés du fait que plusieurs d'entre eux n'ont pas de compte bancaire

d'entreprise, qu'ils déposent leurs revenus de pêche dans leur compte courant et qu'ils paient leurs employés à partir de ce compte.

Le programme de prêt de 40 000 \$, montant dont les pêcheurs n'auront qu'à rembourser 30 000 \$ à la fin de 2022, n'est également pas adapté à la réalité gaspésienne. «Il y a peut-être de 20 à 25 % de nos pêcheurs qui vont se qualifier. Puis les jeunes pêcheurs qui viennent d'acquérir un permis ces dernières années et qui sont notre relève ne pourront pas survivre s'ils n'ont pas accès à des prêts subventionnés répondant à leurs besoins», dit-il.

Il note que la subvention salariale est aussi concoctée sans répondre aux besoins des membres du Regroupement des pêcheurs professionnels du sud de la Gaspésie.

«Ils sont déjà exclus du programme actuel de subvention salariale parce qu'ils n'ont pas eu de fiche de paye entre janvier et mars 2020. Au sujet de l'assurance-emploi, on n'a pas les détails. S'il y a des problèmes, on ne sait pas qui sera laissé de côté», déplore-t-il.

«C'est plus complexe de fois en fois. Il faudrait qu'on ait un portrait plus complet des pêcheurs mais le programme sort en pleine saison. On n'a peu de temps pour répondre aux questions», conclut-il.

## LA GASPÉSIE

### *Les homardiers gaspésiens satisfaits de leur début de saison*

Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

**L**es pêcheurs de homard de la Gaspésie sont optimistes pour la saison de pêche 2020. Leur première semaine d'activités en mer laisse entrevoir des résultats satisfaisants. Au moment de procéder aux entretiens, le prix offert au débarquement n'était pas encore connu officiellement, mais le chiffre de 6 \$ la livre circulait et c'est finalement un prix de 6,40 \$ qu'ils ont obtenu. Toutefois, l'ensemble des pêcheurs interrogés ne prenaient rien pour acquis pour les prochaines semaines.

Pêcheur à Saint-Georges-de-Malbaie, Mitch Girard possède un permis pour 335 casiers. Au retour de sa première semaine en mer, celui-ci retient : «À part les vents, les captures sont vraiment bonnes. C'est stable tous les jours et c'est égal partout. Le homard n'a pas frappé encore et on ramasse déjà de bonnes quantités. Alors ça va devenir encore meilleur.»

M. Girard reconnaît toutefois que l'état actuel de la situation est loin d'être assurée pour la balance de la saison alors que plusieurs facteurs pourraient influencer son déroulement : «Il y a toujours des inquiétudes à savoir si on va être dérangés par la COVID-19, si on va l'attraper nous-mêmes ou si le marché va tomber à cause de ça. Il y a aussi plusieurs choses qui peuvent avoir un impact sur nous, comme la baleine noire, en plus des marchés, virus ou pas.»

À l'Anse-à-Beaufils, Jean-Eudes Cloutier affirme que ses sept premiers jours de pêche se sont bien déroulés. «Ç'a bien été. Si on avait commencé plus tôt, il aurait trop venté et on n'aurait pas fait de bonnes prises. Donc on n'a pas perdu grand-chose en commençant plus tard», dit-il. Ce dernier affirme que le homard remplit bien ses casiers : «Les captures sont au rendez-vous malgré le fait qu'on s'est fait brasser par le vent. Je suis satisfait des prises qu'on a faites. C'est moins bon que l'an dernier, mais il faut dire que l'an passé c'était une année exceptionnelle. Je pêchais 1 000 livres quasiment tous les jours. Cette année, j'ai pêché 1 000 livres la première journée et ensuite entre 600 et 800 livres.» M. Cloutier est optimiste face à l'engouement des québécois pour les produits locaux. «Le panier bleu qu'on annonce à la télévision, ça fait du bien. Les gens vont acheter les produits d'ici.» Son plus grand souhait est d'ordre climatique : «Il faut que la mer gèle en décembre. Lors de la tempête qu'on a eu l'automne passé, beaucoup de homard s'est ramassé sur les plages. C'est important que les glaces arrivent avant le mois de décembre.»

Un peu plus vers l'Ouest, à Sainte-Thérèse-de-Gaspé, Maxime Lelièvre est lui aussi satisfait de son début de saison. «Ça s'est quand même bien déroulé, on a eu une première journée record, et ensuite on a eu du vent, ce qui a joué sur les pesées. La ressource est là, ça ressemble à l'année

■ Suite à la page 9

153, boul. Gaspé,  
Gaspé (Québec) G4X 1A4

**AssurExperts**

**Clovis Morris inc.**

CABINET D'ASSURANCE DE DOMMAGES ET DE SERVICES FINANCIERS

Dave Morris, courtier en assurance de dommages  
David Landry, courtier en assurance de dommages  
Martine English, courtier en assurance de dommages

Nous assurons tous genres de bateaux de pêche  
 Prix compétitifs

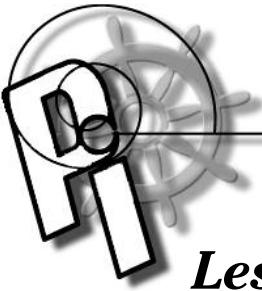
Bureau de Gaspé

Sans frais : 1-866-368-2696 - Tél.: (418) 368-2696

Bureau de Rivière-au-Renard

Tél.: (418) 269-3328

Courriel : info.morris@assurexperts.qc.ca



# LA GASPÉSIE

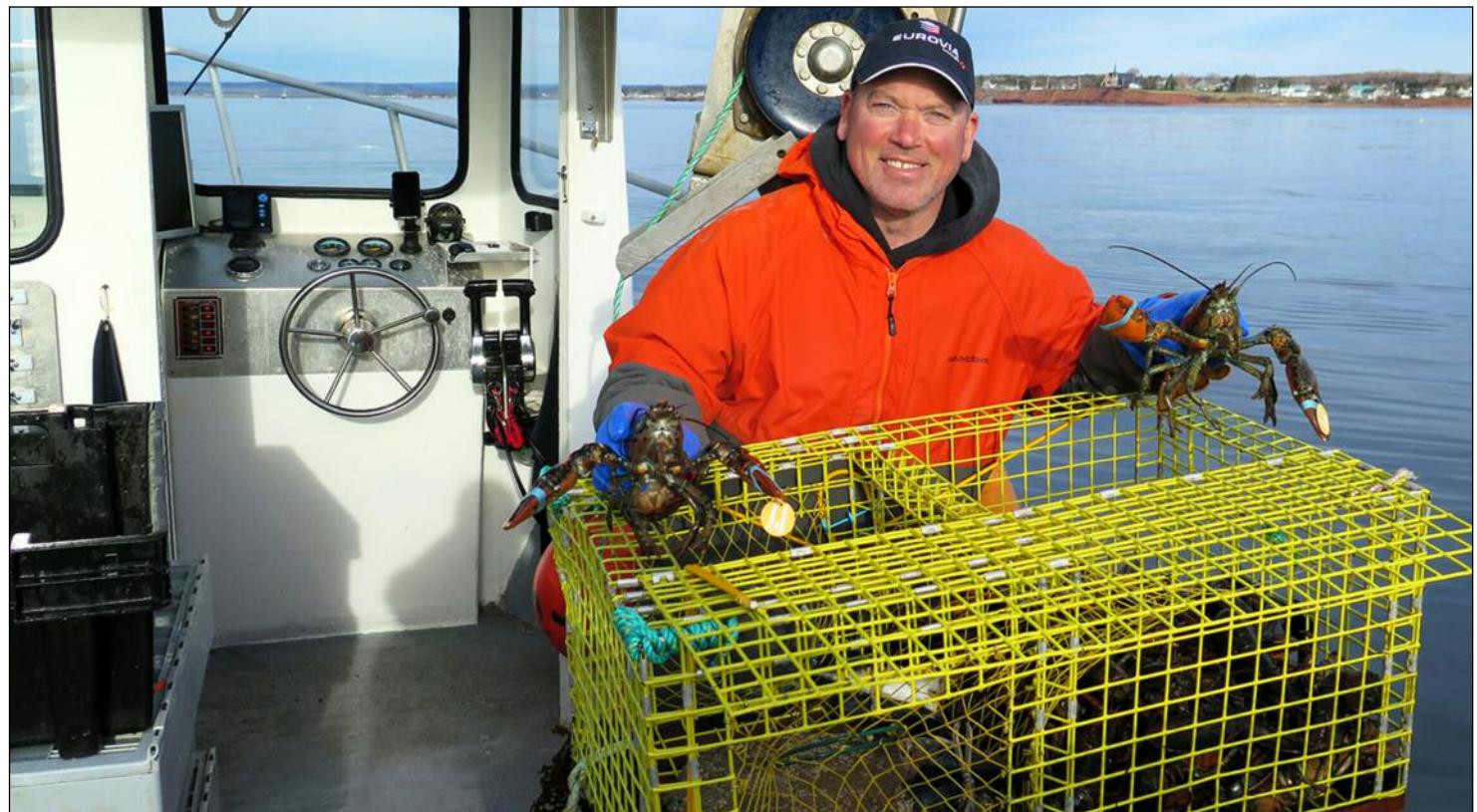
Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

## Les homardiers gaspésiens satisfaits de leur début de saison

passée et l'année d'avant», affirme-t-il. Maxime Lelièvre centre ses préoccupations sur ce qu'il peut contrôler et évite de s'en faire pour la COVID-19 ou les marchés. Son plus grand souhait cette année : «Une belle température pour qu'on puisse pêcher tous les jours qui nous sont accordés.»

À Chandler, Jean-François Huard s'est fait brasser par les vagues : «La première semaine se résume pas mal à une température froide et du temps venteux, rien pour aimer la pêche, en espérant que le beau temps s'en vient. Il y a une journée où je n'ai pas sorti. Avec l'équipage, on a rebroussé chemin, c'était trop "rough".» Les conditions météo ne l'ont pas aidé à obtenir des résultats satisfaisants. «L'eau est très froide et quand ça brasse ce n'est pas l'idéal. Si on compare date pour date avec l'an dernier, on est en dessous de 30 % de ce qu'on pêchait», dit-il. Malgré tout, M. Huard n'est pas inquiet pour les semaines à venir. «Ce qui est le plus inquiétant, c'est le marché», dit-il en sous-entendant que beaucoup d'incertitude plane compte tenu de la COVID-19. Jean-François Huard souhaite que la saison puisse se dérouler sur dix semaines et que le marché tienne bon pour assurer la rentabilité de la pêche cette année.

Finalement, du côté de Port-Daniel-Gascons, Guy Desbois bat des records. «Dans notre secteur, la semaine s'est très bien



Jean-François Huard est l'un des homardiers actifs dans la sous-zone de pêche comprise entre Pabos et Chandler.

passée. On a eu beaucoup de vent de nord, nord-ouest. Il faisait froid mais on a pêché toute la semaine. C'est meilleur que d'habitude, au moins 70 % de plus que

l'an passé. C'est ma meilleure semaine à vie depuis que je pêche le homard», raconte-t-il. Ce dernier rapporte ne pas s'inquiéter pour la COVID-19 à bord de son bateau,

mais plutôt pour la stabilité des marchés. Il souhaite pouvoir pêcher toute la saison et obtenir un prix raisonnable pour le homard.

## COMPLÈTEMENT DANS LE NOIR, MAINTENANT EN PLEINE COULEUR

### VOIR LA NUIT AVEC UNE VISION THERMIQUE EN COULEUR AVEC AXIOM® PRO

La navigation de nuit est désormais plus sûre avec la série M300. La technologie thermique de FLIR avec couleur (CTV) permet au capitaine de voir clairement dans l'obscurité totale, une lumière éblouissante et un léger brouillard. Technologie éprouvée et précise, les caméras FLIR sont utilisées par des milliers de militaires, premiers répondants et professionnels de la mer tous les jours pour la navigation. Elles préviennent les collisions de tous genres, détectent des menaces et sont une aide précieuse aux missions de recherche et de sauvetage.



Visitez [www.flir.com/marine](http://www.flir.com/marine) et regardez la vidéo



**Raymarine®**



# TECHNOLOGIES

Par Lyne Morissette - Expertise Marine

## Pêcheurs et baleines noires dans le golfe du Saint-Laurent : des casiers sans corde et sans bouée dès cette année !

Dans les prochaines semaines les quelque 400 baleines noires restantes dans l'Atlantique nord arriveront graduellement dans nos eaux, sous le regard attentif de plusieurs organisations, ONGEs, scientifiques, et gouvernements. La raison de tout cet intérêt, c'est le risque d'empêtrement que peuvent représenter les engins de pêche fixes utilisés pour capturer le crabe et le homard. Protéger les baleines noires de la menace potentielle des engins se fait entre autres en évitant le chevauchement entre les baleines et les pêcheurs et en développant des technologies permettant d'atténuer les risques d'interactions ou de blessures.

La proportion de la population totale de baleines noires de l'Atlantique nord qui se rend dans le Golfe diffère d'année en année. Mais depuis environ cinq ans, c'est grossièrement entre le tiers et la moitié de la population qui visite ce territoire. Le problème, c'est que leur passage correspond aux quelques semaines où les pêcheurs pratiquent leurs activités dans la même zone générale. Contrairement à ce qu'on voit sur la côte est américaine où la pêche se déroule toute l'année, la pêche dans le Golfe se fait de manière condensée sur quelques semaines. Un autre aspect-clé de notre compréhension de ce système, c'est que les baleines n'apparaissent pas toutes en même temps dans le Golfe. Les plus téméraires sont arrivées depuis quelques jours, mais la majorité arrivera plus tard, vers la fin-juin, et ainsi commencera une autre saison de coexistence intensive dans le golfe du Saint-Laurent.

Plusieurs éléments nous permettent un optimisme prudent à l'égard de la saison qui s'amorce. Le premier réside dans la dynamique de la population de baleines noires qui augure bien cette année. En 2019, dix baleines ont été retrouvées mortes le long des côtes de l'Atlantique nord, alors qu'en date d'aujourd'hui (la saison des naissances se termine normalement au mois de février au large de la Floride), c'est dix nouveau-nés supplémentaires qu'on compte dans la population. Loin d'être un «baby boom», c'est tout de même deux fois plus de naissances que les deux dernières années combinées : 2017 (5 naissances) et 2018 (aucune naissance). Non seulement on a plus de naissances que les années précédentes, mais elles compensent l'entièreté de la mortalité de la saison estivale 2019-2020. Ne pas partir en déficit pour une espèce qui suscite un tel déploiement d'efforts de conservation, c'est une très bonne nouvelle.

La principale raison pour laquelle cette saison qui commence est porteuse d'espoir, c'est qu'on a encore une fois la démonstration que le savoir-terrain des pêcheurs, qui sont aussi des experts de la mer, semble s'intégrer de plus en plus dans notre façon de protéger la baleine noire de l'Atlantique nord. Les mesures de gestion mises en place cette année intègrent plusieurs recommandations qui émanent des pêcheurs et de leurs précieuses connaissances. C'est vrai autant pour les mesures de gestion spatiales que temporelles.

Finalement, cette saison s'amorce aussi sous le signe de grandes mouvements technologiques menées par des spécialistes innovateurs en collaboration avec les pêcheurs et autres experts gouvernementaux et scientifiques. Cette année, pour la première fois, des systèmes de casiers sans cordages (*«ropeless»*) seront utilisés par des pêcheurs, durant la saison de pêche, dans des zones fermées aux engins traditionnels. En effet, sous un permis expérimental octroyé par le ministère des Pêches et des Océans du Canada, 10 pêcheurs semi-hauturiens pourront cette saison pêcher commercialement une ligne chacun de 10 casiers sans corde, sans bouée. Ils pourront ainsi tester un système développé par EdgeTech, une compagnie américaine de réputation internationale dans le développement d'outils scientifiques et de solutions technologiques sous-marines. L'objectif de pêcher sans corde commence à devenir tangible grâce à la collaboration, au dynamisme et à la créativité d'une panoplie de joueurs clés. Là où il y avait pendant longtemps des contraintes et des dysfonctionnements, on voit maintenant des solutions et des succès. Tout ça nous permet de faire un constat plutôt réjouissant : on avance dans notre coexistence. Ça donne espoir.

La crise pandémique que nous vivons en ce moment partout sur la planète nous prouve à quel point on peut être créatif et résilient face à l'adversité. Et comme dans n'importe quelle crise, nous n'avons pas le luxe de se passer de quelque idée que ce soit, ni de nous limiter à faire les choses à l'ancienne. Nous avons sur nos eaux des gens d'une expérience unique, passionnés par la nature, et qui aiment leur métier, avec tout ce que ça comporte, défis compris !

(NDLR) - Lyne Morissette est une écologiste canadienne spécialisée dans la conservation des océans, les espèces en voie de disparition, les mammifères marins et le fonctionnement des écosystèmes. Basée dans l'Est du Québec, elle est PDG de M-Expertise Marine et professeure



(Photo collaboration - EdgeTech)

Dix pêcheurs semi-hauturiens pourront cette saison pêcher commercialement une ligne chacun de 10 casiers sans corde, sans bouée.

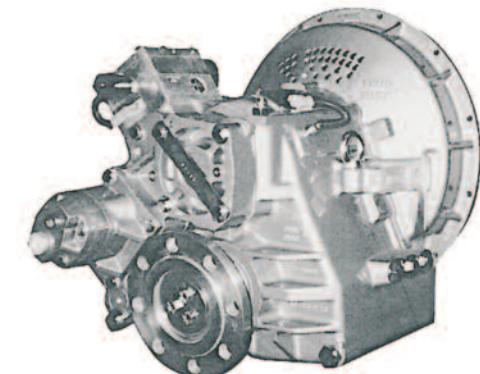
agrégée à l'Institut des sciences de la mer de Rimouski. Ses recherches actuelles sont principalement axées sur les espèces en voie de disparition telles que la baleine noire de l'Atlantique Nord et, surtout, sur les actions qui sont déployées pour protéger l'espèce. Elle travaille

actuellement avec 11 associations de pêcheurs de crabe et de homard de quatre provinces du Canada atlantique dont les membres pêchent dans le golfe du Saint-Laurent, une région de plus en plus visitée par les baleines noires pendant leur saison d'alimentation.

**TRANSMISSION MARINE**  
Vente, service, réparation et pièces de remplacement d'origine TwinDisc



MG - 5050A



MGX - 5114A

Votre distributeur autorisé pour le Québec et les Provinces atlantiques

**MARINDUSTRIEL (Div. Nadco)**

8550, Delmeade  
Montréal (QC) H4T 1L7  
Tél.: (514) 342-2748  
1 800 363-2259  
Fax: (514) 342-6151  
info-quebec@marind.ca  
www.marind.ca

**MARINDUSTRIAL INC.**

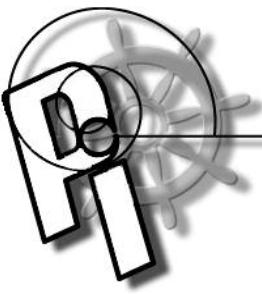
80, boul. Harrisville Unit A  
Moncton (NB) E1H 3N4  
Tél.: (506) 852-3332  
1 800 463-3332  
Fax: (506) 857-8484  
info-atlantic@marind.ca  
www.marind.ca

### Une bonne publicité, c'est très payant !

Appelez-nous dès maintenant et rejoignez facilement tous les gens de l'industrie de la pêche au Québec.

Tél.: (418) 385-2126 ou 418 385-3816  
Courriel : [pecheimp@globetrotter.net](mailto:pecheimp@globetrotter.net)

[www.pecheimpact.com](http://www.pecheimpact.com)



# GASPÉ-NORD

Par Johanne Fournier, Matane

## *Y aura-t-il une saison de pêche à la crevette?*

**A**lors qu'ils devaient prendre la mer le 1<sup>er</sup> avril, les pêcheurs de crevette nordique sont toujours retenus à quai. Y aura-t-il une saison de pêche à la crevette cette année? Rien de moins sûr, si l'on en croit les principaux protagonistes de cette industrie. Il y a des gens qui se demandent si on va avoir une saison», s'inquiète le directeur de l'Office des pêcheurs de crevette du grand Gaspé (OPCGG), Patrice Element.

«Il n'y a personne de très optimiste, admet-il à l'issue d'une conférence téléphonique avec les membres du Comité consultatif de la crevette de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent, des pêcheurs et des transformateurs du Québec, de Terre-Neuve et du Nouveau-Brunswick. On va commencer si le prix décrété permet à tout le monde de pêcher et de transformer avec une certaine sécurité [...]».

Le directeur général de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP) est plus confiant. Il espère que les activités puissent débuter le 1<sup>er</sup> juin. «Ce n'est pas facile, mais on cherche des solutions pour que les pêcheurs puissent aller à la pêche et pour que nous, on puisse acheter et ne pas être déficitaires en partant, indique Jean-Paul Gagné. Ce ne sera pas une belle année, mais on veut qu'il y ait une pêche et une transformation pour avoir de la crevette sur le marché. On veut garder nos clients! Il faut être positifs et optimistes!»

M. Gagné croit aussi que cette pêche est importante pour l'économie des régions maritimes, particulièrement celle de la Gaspésie.

Comme le total autorisé des captures est de 17 999 tonnes, soit une hausse moyenne de 4 % comparativement à l'an dernier, le directeur général de l'AQIP estime que même si la pêche ne commençait qu'en juin, les pêcheurs auraient le temps de capturer leurs quotas individuels.

### FACTEURS DE PARALYSIE

Si l'industrie de la pêche à la crevette a été paralysée au début avril, c'est parce qu'elle n'a pu recouvrer sa certification de pêche durable du Marine Steward Council (MSC) qu'à la mi-avril. Cette certification renouvelable aux cinq ans est importante pour les industriels parce qu'elle est notamment exigée par les marchés européens.

Si les pêcheurs n'ont toujours pas bougé, c'est aussi parce que les usines gaspésiennes ne sont pas prêtes à recevoir des débarquements de crevettiers puisqu'elles doivent, comme d'autres en Atlantique et surtout en Europe, supporter des inventaires importants de crevette non vendus de l'année dernière. Pour l'instant, il y a donc peu d'espoir de reprise de la demande à l'échelle mondiale puisque ces



D'importants inventaires de crevette non vendus de l'année dernière qui se retrouvent tant au Québec que dans les Maritimes et ailleurs en Europe expliquent en grande partie l'absence actuelle des activités de pêche et de transformation en 2020.

marchés ne seront pas preneurs tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas écoulé une bonne partie de leurs stocks. Selon Jean-Paul Gagné, il y a même des inventaires de 2018 qui n'ont pas été écoulés.

Actuellement, les conditions du marché ne sont donc pas tant dictées par le prix de la crevette que par le fait que personne n'en veut. «Les marchés de la crevette nordique sont la Grande-Bretagne et les pays scandinaves, explique M. Element. Ces gens-là sont en arrêt comme nous. Il n'y a plus personne qui veut acheter de la crevette. Les transformateurs nous disent que les prix sont pourris et qu'ils vont être obligés de supporter des inventaires pendant un bon bout. Au Québec, au Nouveau-Brunswick et à Terre-Neuve, les transformateurs sont plus ou moins intéressés à acheter de la crevette.»

Le directeur général de l'AQIP le confirme: «La crevette, c'est bloqué; il n'y a pas de marchés. Le problème, c'est qu'il n'y a pas de prix parce que les inventaires sont tellement hauts!»

### PRIX À LA BAISSE

Il faudra se rendre à l'évidence que si la saison 2020 s'amorce, elle sera marquée par une importante baisse des prix au débarquement. Lors de la première moitié de la saison de l'an dernier, qui a pris fin le 30 juin, les prix payés à quai étaient, en vertu du plan conjoint en vigueur pour le grand Gaspé, de 1,68 \$ la livre pour la grosse

crevette, de 1,35 \$ pour celle de taille moyenne et de 1,14 \$ pour la petite. À partir de la deuxième moitié de la saison, qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet, les prix ont été majorés à 2,18 \$ pour la grosse crevette, à 1,80 \$ pour la moyenne et à 1,45 \$ pour la petite.

Comme les parties sont actuellement en négociation, personne ne veut divulguer sa fourchette de prix pour la saison 2020. Une chose est cependant certaine, les prix seront plus bas. «Le prix à quai va être diminué par rapport à l'année passée, c'est garanti, confirme le patron de l'AQIP. Il n'y a pas de cachette! Les deux parties le reconnaissent. Il n'y a pas de marchés! Tout le monde est dans le même bain!»

«Les prix qui circulent ne permettent même pas aux pêcheurs de couvrir leurs frais», déplore Patrice Element. «Il n'y a personne, ni les pêcheurs ni nous, qui veut partir à la pêche ou transformer sans savoir qu'il va y avoir une certaine rentabilité», corrobore Jean-Paul Gagné.

Des propositions ont été déposées par les pêcheurs auprès des transformateurs. L'Office des pêcheurs est en attente d'une contre-proposition à sa dernière offre. «Les négociations sont amorcées, mais on est loin d'une entente», estime M. Element. Une audience publique pour un arbitrage était prévue le 21 mai et l'AQIP a demandé qu'elle soit repoussée au 28 mai.

### DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

Selon Patrice Element, les pêcheurs envisagent déjà des scénarios dans l'éventualité où il n'y aurait pas de saison de pêche. Des demandes d'aide financière ont déjà été adressées au fédéral et des représentations ont été faites auprès de certains gouvernements provinciaux. «On est en attente de réponses», fait savoir le directeur de l'OPCGG. Du côté des travailleurs d'usines, Jean-Paul Gagné compte sur les programmes annoncés par le gouvernement Trudeau, dont notamment en matière de subventions salariales. «Personne ne veut laisser le monde dans l'embarras pour l'hiver», souligne le directeur général de l'AQIP.

### EFFETS DE LA CRISE

La crise actuelle risque d'avoir des effets néfastes pour les années à venir. «Que ce soit sur le plan des pêches ou comme citoyen, on va avoir des séquelles pendant plusieurs années, prévoit M. Element. Mais personnellement, je pense que sur le plan de la crevette, ça devrait se rétablir en tout ou en partie d'ici six mois ou un an.»

M. Gagné soutient que la crise que traverse le secteur de la crevette nordique n'est pas nouvelle. Elle est causée par l'abondance du crustacé sur les marchés et par la concurrence, dont celle créée par la crevette d'élevage et la nouvelle crevette sauvage d'Argentine, qui est très populaire dans les épiceries. Il croit cependant que la crevette nordique, par son goût, surpassera toutes les autres sur le marché mondial.

Si l'on en croit M. Gagné, la crise causée par la pandémie de COVID-19 n'est pas un enjeu pour le secteur de la transformation de la crevette. «Il n'y a aucun problème avec ça. On est tous prêts. On l'était autant pour le début du crabe que de la crevette. Tout le monde a un protocole et tout le monde s'est conformé.»

**Les Pétroles C. Poirier inc.**



#### UNE ENTREPRISE 100% GASPÉSIENNE

Votre fournisseur de diésel marin et lubrifiants de haute qualité pour toutes vos exigences.

La direction et le personnel vous souhaitent une très bonne saison de pêche !

Service par une équipe de professionnels

7 jours / 24 h ☐ Fiers de vous servir !!!

Distribution de produits pétroliers - Centre administratif

- 125, route 132, C.P. 580, Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
(418) 534-2777 Fax (418) 534-4210
- Secteur : Pabos, Chandler (418) 689-2595
- Secteur : Paspébiac (418) 752-2992
- Secteur : Gaspé, Rivière-au-Renard (418) 368-8777

**Lelièvre, Lelièvre et Lemoignan Ltée**



Poissonnerie, vente au détail  
pétoncles et homards

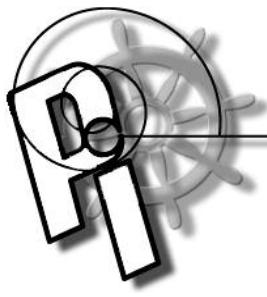
Morue  
salée / séchée

Tél. : (418) 385-3310  
Rés. : (418) 385-3138

Fax. (418) 385-2260 SAINTE-THÉRÈSE-DE-GASPÉ, QC



GOC 3B0



# LA MOYENNE-CÔTE-NORD

Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

## *Crabe des neiges de la zone 16 : les défis sont nombreux pour 2020*

**L**es intervenants de la capture et de la transformation du crabe des neiges de la zone 16 en Moyenne-Côte-Nord font face à un lot de défis en 2020. Ils doivent composer, entre autres, avec une baisse des captures de 25 % par rapport à l'an dernier, un prix de départ modeste à 3 \$ la livre à quai et des marchés incertains pour la mise en marché du précieux crustacé. Malgré tout, les principaux intéressés gardent un certain optimisme et souhaitent que la situation actuelle s'améliore en cours de saison.

Le 22 avril, les pêcheurs ont reçu la permission de sortir en mer. Or, la grande majorité d'entre eux ont dû reporter la mise à l'eau de leurs casiers le lendemain à cause d'une véritable tempête qui agitait les eaux, en particulier dans le secteur compris entre Baie-Trinité et Natashquan. C'est dans ce contexte, combiné à celui d'une adaptation complexe à la présence de la COVID-19, que la saison 2020 a pris son envol.

Le directeur de l'Office des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, Jean-René Boucher, affirme qu'avant que la COVID-19 fasse partie de l'équation, la date de début de pêche avait été demandée pour le 1<sup>er</sup> avril. Puis, les conditions climatiques et la présence de glace ont repoussé l'ouverture au 6 avril. Finalement, les directives de l'Institut national de santé publique du

Québec ont été émises pour les secteurs de la pêche et de la transformation alimentaire. Alors, pour donner le temps aux usines de se conformer, l'Office des pêcheurs a demandé un deuxième report de la saison au 13 avril.

«Entretemps, la ministre Bernadette Jordan s'était entretenu avec les dirigeants des communautés de la Minganie qui avaient des craintes et a annoncé une ouverture de la pêche pour le 1<sup>er</sup> mai. C'est que des équipages de l'extérieur de leur région seraient venus s'accoster au quai alors qu'il y avait un barrage routier fermant la région sur la terre. Il fallait garder les travailleurs de la MRC en sécurité. Historiquement, on sait que la zone 16 débute toujours ses activités avant celle de la zone 12, ce qui nous donne un petit avantage concurrentiel sur les marchés, mais la zone 12 allait ouvrir le 24 avril, cette année. Alors le ministère des Pêches et des Océans a mis sur pied un comité de travail avec l'industrie pour trouver des solutions pour ouvrir les pêches de façon sécuritaire. On a finalement réussi à ouvrir la pêche le 22 avril», raconte-t-il.

Malgré une ouverture de saison en dents de scie, la ressource est au rendez-vous, souligne le directeur de l'office: «Les captures ont été plus tranquilles au début, il y avait beaucoup de courant et de grandes marées, mais ça s'est replacé rapidement. En date d'aujourd'hui (14



La pêche au crabe des neiges rapporte d'importantes retombées économiques pour plusieurs communautés autochtones de la Côte-Nord.

mai), il y a 40 % du quota qui est capturé, donc ça va très bien.»

Concernant le prix au débarquement de 3 \$ la livre, M. Boucher affirme que les négociations habituelles avec les usines

n'ont pas eu lieu dans le cadre du plan conjoint en vigueur : «Il y a des formules prévues à la convention pour établir le prix de départ. Mais considérant le contexte actuel, on s'est montrés bons joueurs et on

■ Suite à la page 13

## Votre solution en énergie



**KOHLER®**  
IN POWER. SINCE 1920.

[www.kohlermarine.com](http://www.kohlermarine.com)

□ *Puissances disponibles  
de 5 kw à 200 kw*

**Vente, pièces et service routier ou en atelier 24/7**

**JSL DIESEL BEC MOTEURS**

1 866 441-3401  
[www.diesel-bec.com](http://www.diesel-bec.com)  
Boisbriand, QC

**JSL NEW WAY DIESEL ENGINES**

1 877 663-9929  
[www.newwaydiesel.com](http://www.newwaydiesel.com)  
Moncton, N.-B.

**JSL JS LEVESQUE CENTRE DE MOTEUR**

1 800 463-1224  
[www.jslevesque.com](http://www.jslevesque.com)  
Québec - Rivière-du-Loup, QC

□ À la recherche de nouveaux concessionnaires □



# LA MOYENNE-CÔTE-NORD

Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

## Crabe des neiges de la zone 16 : les défis sont nombreux pour 2020

ne les a pas appliquées. On a eu un peu les mains attachées par la situation, mais on voulait que tout le monde puisse commencer la saison. Selon ce qu'on peut voir dans le *Seafood Price Current* d'Urner Barry, nous sommes confiants qu'il y aura des ajustements au prix de départ. Le prix est à la baisse par rapport à l'année dernière, mais les taux de change sont très favorables quand on fait l'exportation.»

Malgré tout, une crainte persiste : «Est-ce que le reste de la saison va pouvoir se dérouler sans cas de COVID-19 autant pour le secteur de la capture que celui de la transformation ? S'il fallait qu'une usine de transformation soit touchée et qu'on doive la fermer, ce serait difficile. On souhaite que tout le monde demeure en santé et prenne les précautions nécessaires. Évidemment, on souhaite aussi une hausse du prix offert.» M. Boucher reconnaît également que la baisse de 25 % du contingent global de crabe des neiges peut représenter une gymnastique financière pour certains pêcheurs.

Selon le directeur, les mesures d'aides financières annoncées dans le contexte de la COVID-19 ne permettent pas à beaucoup de pêcheurs de se qualifier. «On attend des nouvelles pour des mesures plus précises pour le secteur des pêches», dit-il, en rappelant que les coûts fixes demeurent, mais que le contingent global et le prix payé à quai sont à la baisse, ce

qui représente une préoccupation financière constante.

Une autre crainte est bien présente auprès des pêcheurs : la présence de la baleine noire. Le protocole de fermeture de zones a été modifié. «S'il apparaît une baleine dans un quadrilatère, celui-ci est fermé pour deux semaines. Mais si baleine revient durant les 15 jours suivants, la zone est fermée pour le reste de la saison. La zone 16 est assez grande, mais certains endroits comme entre l'île d'Anticosti et la côte, ce n'est pas très large. Si on doit fermer ce quadrilatère, on va réduire de beaucoup la zone de pêche», soulève M. Boucher.

### UN PÊCHEUR SEREIN

Steve Dignard, un crabier traditionnel de Rivière-au-Tonnerre, pêche depuis 40 ans, de génération en génération. Celui-ci affirme que la situation actuelle est à prendre avec philosophie. «On a eu de la mauvaise température, mais ça a quand même bien été jusqu'à présent. Le crabe est plus rare, on a une baisse de quota global, ce n'est pas pour rien. Mais le crabe est vraiment beau. Une belle qualité et on sait qu'il va y avoir de la ressource en masse encore dans le futur. On savait qu'on aurait des petits quotas individuels, mais que la ressource va reprendre et qu'on va avoir encore 10 belles années ensuite», dit-il.

M. Dignard prend soin d'ajouter qu'il est important de penser à la ressource au-delà du portefeuille. «C'est sûr que sur le coup, c'est gros comme impact. On minimise nos dépenses pourvu qu'il ne nous arrive pas trop de "bad luck" (malchances), affirme-t-il. On a de grosses dépenses à payer, les membres d'équipages, les cages, la bouette, le carburant, etc. Ça influence notre rentabilité. Mais avec la réouverture des villes et des frontières, ça va aller mieux tantôt. Notre crabe est entreposé et se vend très bien.» Tout sourire dans sa voix, celui-ci conclut : «Si on peut avoir du beau temps pour pêcher un peu, on va finir la capture de notre quota et on sera heureux. On n'a pas le choix de prendre ça comme ça.»

### IMPACTS SUR LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Directeur de Pêcheries Uapan pour la communauté innue de Uashat Mak Mani-Utenam, Yan Tremblay affirme qu'ouvrir la pêche sur un fond de pandémie a demandé un temps d'adaptation. «Les trois premières semaines, c'est toujours incertain avec l'état des marchés. Mais cette année, on ajoute l'aspect protection des employés et santé à bord des bateaux. C'est certain que les deux mètres de distance ne peuvent pas être respectés à

bord d'un bateau de pêche, mais on suit les protocoles de la CNESST. On a ajouté certains règlements comme le fait que seuls les membres d'équipage ont le droit d'embarquer à bord des bateaux. S'il y a un absent, il n'y a pas de remplaçant pour éviter tout risque de contamination.»

Le départ un peu plus tardif ne semble pas compromettre la récolte de crabe des neiges. «Compte tenu de la date d'ouverture, les captures se compareraient à l'an dernier. Au printemps, il y a souvent des tempêtes et ça a été aussi le cas cette année. On a l'habitude que ce ne soit pas parfait», affirme M. Tremblay.

Celui-ci affirme toutefois que le prix de départ de 3 \$ la livre combiné à la baisse de quota de 25 % a un impact sérieux sur la rentabilité des opérations de sa flotte de quatre crabiers. «Le chiffre d'affaires est de 50 % inférieur à l'an dernier. Donc, si on soustrait les couts de base, c'est beau si on va faire 30 % des bénéfices qu'on a faits l'an passé. Pour la communauté, ce sont des revenus qui financent des programmes d'éducation, de sécurité publique, de santé et cela a des impacts sur toutes les sphères sociales. Ça ampute nos revenus autonomes», dit-il.

Malgré les risques financiers, les crabiers sortent en mer. «Avec le crabe, on ne démontre pas de déficit, mais on ne démontre pas de rentabilité. On donne une

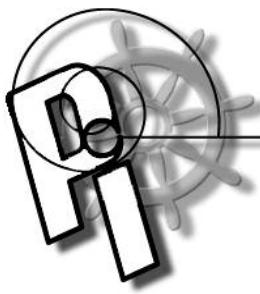
➤ Suite à la page 14

**CONCEPTION NAVALE FMP**

581 351-CFMP (2367)  
administration@conceptionnavalefmp.ca  
www.conceptionnavalefmp.ca  
2 rue de l'Écloserie  
Newport (Québec) G0C 2A0

Conception navale FMP et la Première Nation Innue de Nutashkuan innovent en matière de construction de bateaux de pêche commerciale avec le Pashtiennis; un bateau de pêche multi-espèces d'une longueur de 13,7 mètres, entièrement en aluminium et équipé de technologies visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre.

PÊCHE IMPACT / AVRIL - MAI 2020 - 13



# LA MOYENNE-CÔTE-NORD

Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

## *Crabe des neiges de la zone 16 : les défis sont nombreux pour 2020*

chance aux usines et à l'industrie de créer quelque chose, mais ça prendrait un ajustement du prix durant la saison pour que ça se passe mieux. On pêche souvent sans savoir le prix réel. La communauté innue est actionnaire d'une usine de transformation, donc si on n'allait pas pêcher, on n'aurait pas de synergie», conclut-il.

Pour sa part, Guy Vigneault, directeur de Pêcheries Shipek, issue des communautés innues de Ekuaniitshit et Pakutsipu, affirme que la saison de pêche 2020 a bien failli ne pas avoir lieu : «On n'était pas parti pour pêcher. Il y avait beaucoup d'incertitudes avec le problème du coronavirus. On a été retardé de deux semaines avec le virus et d'une semaine avec le mauvais temps. Les premiers débarquements ont eu lieu le 27 avril. On a été obligés de barrer les routes, limiter l'accès au quai avec les policiers et la Sécurité Innue. Le respect des distances est impossible à respecter sur les bateaux, mais on fait notre possible à quai. On a sorti un protocole pour pouvoir réussir à avoir une pêche. Il y avait des pêcheurs de l'extérieur qui venaient pêcher ici, sachant qu'il y avait déjà des cas de COVID-19 à Sept-Îles, personne ne voulait avoir de cas ici. On s'est assis avec les gens de la MRC de la Minganie, les maires, les chefs pour savoir comment on pourrait opérer si on faisait une pêche.»

Pour ce qui est des activités de capture, M. Vigneault observe que le comportement de la ressource n'est pas le même en 2020. «En commençant plus tard, on cherche un peu plus le crabe pour savoir où il est. Ça a pris quelques semaines avant de stabiliser les captures, mais présentement ça va très bien pour l'ensemble de la zone. J'ai sondé quelques pêcheurs et ils devraient être bons pour capturer leurs quotas individuels.»

Le prix temporaire de 3 \$ la livre au débarquement et la baisse du total autorisé des captures de 25 % font mal aux pêcheurs, signale Guy Vigneault. «Si on continue à ce rythme-là, on va subir des pertes énormes. Mais on sait que le prix temporaire va changer. Le prix temporaire va déjà monter de 50 cents cette semaine. Et on va continuer de négocier avec les usines dans le cadre de notre plan conjoint», dit-il.

Le directeur de Pêcheries Shipek ajoute qu'il espère une aide du fédéral pour compenser pour les pertes subies par sa flotte de crabiers. Elle est constituée de 7 navires dans la zone 16, dont 6 sont à l'eau



Guy Vigneault est le directeur de Pêcheries Shipek à Ekuaniitshit.

présentement. «85% de notre production est dirigée sur le marché américain, sur les bateaux de croisières et les restaurants à buffets, mais tout est fermé pour le moment. C'est certain qu'on est obligé de garder notre crabe congelé en attendant qu'ils ouvrent. Si on n'a pas d'aide, on va produire à perte. Ce qui nous restait en revenus qu'on donnait à la communauté, cette année, on n'est pas parti pour le donner», dit-il.

### **LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION OPTIMISTE**

Jean-Paul Gagné, directeur de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), affirme recevoir des témoignages positifs dans la zone 16 aussi bien de la part des pêcheurs que des dirigeants d'usines.

M. Gagné mentionne que les craintes par rapport au marché américain sont en voie de se dissiper : «On n'a pas les prix qu'on avait l'année dernière, mais ce sont des prix très appréciables. Avec la COVID-19, c'est difficile de prédire les prix parce que les marchés ne sont pas tous là. On va

que les deux dernières années ont été des années record pour les prix obtenus. Les restaurants ne sont pas ouverts partout aux États-Unis, il n'y a pas de casinos ni de croisières.»

Comme le crabe transformé au Québec est vendu principalement à l'état congelé, le directeur de l'AQIP souligne qu'il est possible de supporter des inventaires un peu plus longtemps. Un défi demeure toutefois pour arriver à vendre à nos voisins du sud. «Il faut trouver des moyens pour prouver aux États-Unis qu'on protège la baleine noire», dit-il.

Finalement, en raison du contexte particulier de la saison 2020, M. Gagné souligne qu'il demeure à l'affût de certains programmes d'aides financières des 2 paliers de gouvernement pour des mesures de compensation pour les usines. Pour certains d'entre eux, les détails finaux ne sont tous pas connus.

**UNE IDÉE...  
UN COMMENTAIRE...  
ÉCRIVEZ-NOUS!  
LE JOURNAL PÊCHE IMPACT  
167, La Grande-Allée Est  
Grande-Rivière (Québec) GOC 1V0**



### **Fabrication**

### **Soudure mobile**

### **Usinage**

### **Maintenance mécanique industrielle**

### **Travaux maritimes**

### **Construction et réparation bâtiment naval**

539, av. Québec, Sept-Îles, G4R 1K1  
[info@technosm.com](mailto:info@technosm.com)

André Charbonneau, président  
Cell. : 418 964-6892

L'équipe de Techno-Soude Marine tient à souhaiter à tous les travailleurs de la mer une bonne saison de pêche en toute sécurité!

**Mordez à l'hameçon, abonnez-vous !**

Si vous croyez que *Pêche Impact* est un outil d'information indispensable et qu'il joue un rôle essentiel dans la consultation du milieu, alors ABONNEZ-VOUS !

*Pêche Impact* est prêt à vous épauler encore longtemps.

MERCI DE TOUTE L'ÉQUIPE ET BONNE LECTURE !

# PÊCHES & AQUACULTURE EN NOUVELLES

2

Un document de référence sur l'élevage des salmonidés modernisé!

Aperçu des exportations de poissons et fruits de mer du Québec en 2019

La pêche commerciale à l'éperlan arc-en-ciel de Miguasha

3

Sécurité à bord des homardiers

Développements prometteurs pour la santé des poissons

4

Rencontre des partenaires au sujet du bilan du plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec 2018-2025

COVID-19 : des conseils pour vous aider!

Cette année, le début de la saison de pêche se déroule dans un contexte sans précédent qui commande des solutions que nous n'aurions jamais imaginées auparavant. Je suis fier du secteur des pêches et de l'aquaculture du Québec. Il assume chaque jour son engagement envers nos communautés maritimes en entreprenant une saison de pêche qui passera assurément à l'histoire au regard des enjeux extraordinairement complexes qu'elle impose.

À ce stade de la pandémie, le principal objectif du gouvernement du Québec est d'accompagner et de soutenir l'industrie afin qu'elle demeure forte et qu'elle traverse la crise mondiale causée par la COVID-19. Pour y parvenir, la clé est, bien entendu, la communication constante avec les différents acteurs du milieu. Ces dernières semaines ont été difficiles : l'incertitude sur les marchés à court, à moyen et à long termes ainsi que les risques de propagation de la COVID-19 chez les travailleurs et dans les communautés côtières rendent les prises de décision complexes. Je me suis aussi assuré, au cours de discussions régulières avec la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne, Mme Bernadette Jordan, de lui exposer les enjeux du Québec et les attentes des pêcheurs, des travailleurs d'usine, des transformateurs et des aquaculteurs. J'ai fait ressortir l'importance pour le gouvernement fédéral de mettre en œuvre des mesures de soutien propres à l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales et d'apporter un meilleur soutien financier.

Le gouvernement du Québec a, quant à lui, annoncé une série de programmes de soutien dont peuvent profiter les entreprises du secteur. En effet, mon équipe et moi travaillons tous les jours pour que les acteurs de l'industrie bénéficient du soutien nécessaire dans leurs prises de décision, mais aussi pour que leurs activités puissent se tenir dans les meilleures conditions cette année, avec le moins de conséquences néfastes possible. Des protocoles ont d'ailleurs été conçus avec l'Institut national de santé publique du Québec pour vous guider dans les mesures à mettre en place pour protéger la santé de celles et de ceux qui travaillent dans les usines et à bord des bateaux.

Maintenant que les dates d'ouverture de la pêche sont connues pour l'ensemble des espèces, il faut redoubler d'ardeur pour assurer le bon déroulement de la saison de pêche tout en restant en santé.

L'observation des protocoles dans les situations particulières de chaque entreprise, autant dans les usines de transformation qu'à bord des bateaux, est un défi important et elle est essentielle à la poursuite des activités. Les prochaines semaines et les prochains mois nous permettront de voir quelles leçons retenir de cette crise. Pour terminer, j'aimerais souligner la rapidité avec laquelle l'industrie a réagi face à la COVID-19 ainsi que la proactivité et l'esprit de collaboration que vous avez montrés dans la recherche de solutions au cours des dernières semaines. Nous sortirons de cette période trouble unis, résilients et plus forts.



Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

ANDRÉ LAMONTAGNE

## PUBLIÉ PAR

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation | Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales | Direction des communications

200, chemin Sainte-Foy, Québec (Québec) G1R 4X6  
www.mapaq.gouv.qc.ca

Comité de coordination : Denis Desrosiers, Mélissa Lapointe, Jean Lavallée, Thierry Marcoux, Nathalie Moisan, Rabia Siga Sow, Karine Villemaire.

PÊCHES ET AQUACULTURE EN NOUVELLES est publié tous les deux mois dans les pages du journal Pêche Impact.

## AIRES MARINES PROTÉGÉES AU QUÉBEC : UN ÉTAT DE SITUATION

Par Moez Khefifi,  
de la Direction des analyses et des politiques  
des pêches et de l'aquaculture

Dans le cadre du Plan stratégique pour la diversité biologique 2011-2020 pour la planète adopté à Aichi (Japon) en octobre 2010, le Québec et le Canada ont décidé de protéger 10 % de leurs zones marines et côtières avant la fin de l'année 2020. Ils comptent y parvenir en désignant des aires marines protégées (AMP) afin de préserver les milieux fragiles ou exceptionnels ainsi que les habitats d'espèces menacées ou vulnérables.

### SITUATION ACTUELLE

Le Québec protège déjà trois territoires marins qui représentent 1,3 % de ses zones marines, soit le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent créé en 1998 ainsi que la réserve aquatique de l'Estuaire-de-la-rivière-Bonaventure et la réserve aquatique projetée de Manicouagan, qui ont été respectivement désignées en 2009 et 2013. De plus, la désignation d'un nouveau projet conjoint d'aire marine est en cours : la réserve aquatique du Banc-des-Américains, qui rajoutera 0,6 % aux zones marines déjà protégées.

### RÉGIONS D'INTÉRÊT

Deux nouveaux projets conjoints d'aires marines protégées sont à l'étude : un dans le nord du golfe et l'autre, dans l'estuaire du Saint-Laurent. Ils ont fait l'objet de deux séances d'information réunissant les acteurs concernés en juin 2019. Ces deux projets permettront au Québec d'atteindre son objectif de protéger 10 % des zones marines et côtières.

### Projet dans le nord du golfe du Saint-Laurent

Huit secteurs d'intérêt écologique ont été retenus dans le nord du golfe du Saint-Laurent. Ces secteurs sont déjà des refuges marins établis par le gouvernement du Canada depuis le mois de décembre 2017. Il est d'ailleurs interdit d'y utiliser des engins de pêche qui entrent en contact avec le fond marin (chalut de fond, drague, senne de fond, casier, palangre de fond et filet maillant), que ce soit pour la pêche commerciale ou récréative ou encore pour la pêche de subsistance. L'établissement d'aires marines protégées dans ces secteurs offre l'occasion de renforcer la protection des coraux, des éponges d'eau froide et des écosystèmes qui les abritent.

### Projet dans l'estuaire du Saint-Laurent

Sept secteurs d'intérêt écologique ont été retenus dans l'estuaire du Saint-Laurent en vue d'établir une aire marine protégée à sites multiples. Ces secteurs ont été définis à la suite des analyses des activités humaines, dont les pêches et l'aquaculture, et des données biologiques dans ces secteurs. L'établissement d'une aire marine protégée dans l'estuaire du Saint-Laurent permettra de protéger les mammifères marins en péril, leurs habitats et leurs proies ainsi que les poissons qui sont dans une situation précaire et leurs habitats.

En plus de ces deux projets, une étude de faisabilité pour la protection des milieux marins des îles-de-la-Madeleine a été relancée en juin 2019. La création d'une aire marine protégée (AMP) aux îles-de-la-Madeleine serait éventuellement prise en compte dans les futurs objectifs de réalisation d'AMP pour l'an 2025, voire l'an 2030.

### Projet aux îles-de-la-Madeleine

L'étendue géographique considérée pour la création d'une éventuelle aire marine aux îles-de-la-Madeleine couvre une superficie d'environ 17 000 kilomètres. Les eaux côtières abritent de nombreuses espèces d'invertébrés (homard, crabe commun et divers mollusques), tandis que les habitats plus profonds sont importants notamment pour le crabe araignée et le crabe des neiges.

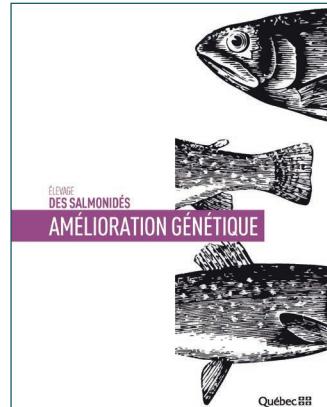
L'étude de faisabilité pour la protection des milieux marins des îles-de-la-Madeleine s'étendra sur quelques années. Elle devrait permettre de définir les avantages et les contraintes liées à la désignation d'une éventuelle aire marine protégée, les secteurs propices, les mesures de conservation et les modalités de gestion envisageables, adaptées à la réalité du milieu.

### Prochaines étapes

La pandémie de COVID-19 vient de bousculer le calendrier des séances de concertation et de consultation avec les acteurs des projets d'AMP au nord du golf et dans l'estuaire du Saint-Laurent. Néanmoins, le Groupe bilatéral sur les aires marines protégées Canada-Québec (GBAMP), qui a été mis sur pied en 2007 dans une optique de collaboration provinciale-fédérale et qui comprend le MAPAQ, continue de travailler sur les mesures de conservation que l'on doit mettre en place en concertation avec les groupes autochtones et les acteurs concernés. Le MAPAQ continuera d'exercer son rôle de collaborateur au sein du GBAMP afin de protéger les intérêts des pêcheurs et des aquaculteurs dans un environnement durable.

## UN DOCUMENT DE RÉFÉRENCE SUR L'ÉLEVAGE DES SALMONIDÉS MODERNISÉ!

Par Nathalie Moisan,  
de la Direction régionale de l'estuaire  
et des eaux intérieures



Les personnes qui s'intéressent à la pisciculture seront heureuses d'apprendre que le fascicule *Amélioration génétique* de la série *Élevage des salmonidés* a été actualisé à la lumière des plus récentes données scientifiques et que de nouveaux chapitres ont été ajoutés à la version antérieure.

Ainsi, les lecteurs pourront s'informer notamment sur les sujets suivants :

- Les notions de base en génétique des poissons;
- La sélection génétique d'un ou de plusieurs caractères permettant d'améliorer certaines caractéristiques des poissons en élevage;
- Les façons d'éviter les problèmes de consanguinité lorsque l'on fait de la reproduction;
- Les avantages et inconvénients de la production d'hybrides.

De nouveaux thèmes qui portent sur de récents progrès en génétique, comme la sélection assistée par des marqueurs génétiques et la sélection génomique, ainsi que des explications sur la transgénèse viennent enrichir cette nouvelle édition.

Vous pouvez trouver les versions papier et numérique sur le [site internet](#) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

## APERÇU DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET FRUITS DE MER DU QUÉBEC EN 2019

Par Michel Bélanger,  
de la Direction des analyses et des politiques  
des pêches et de l'aquaculture

La valeur des exportations du Québec a augmenté en 2019 par rapport à l'année 2018. Elle est en effet passée de 408,6 à 426,8 millions de dollars. En 2019, les différents produits de crabes, de homards et de crevettes correspondaient à 90 % des exportations de poissons et fruits de mer vers les autres pays du monde. Les importations de poissons et fruits de mer du Québec se sont quant à elles chiffrées à 577,5 millions de dollars en 2019 et provenaient, en ordre d'importance, du Chili (16,8 %), de la Chine (14 %), des États-Unis (11,6 %), du Vietnam (10,9 %) et de la Thaïlande (8,7 %). Les crevettes et le saumon sont les

deux principaux produits importés par le Québec. Il est à noter que les importations et exportations interprovinciales ne sont pas comptabilisées dans cette analyse.

**TABLEAU 1 – VALEUR ET DESTINATION DES EXPORTATIONS DE POISSONS ET FRUITS DE MER DU QUÉBEC EN 2019**

	PAYS PARTENAIRE	VALEUR DES EXPORTATIONS (\$ CA)	PROPORTION (%)
1	États-Unis	348 616 083	81,68
2	Chine*	17 251 275	4,04
3	Danemark	17 069 620	4,00
4	Japon	14 114 661	3,31
5	Corée du Sud	6 001 800	1,41
6	Espagne	3 825 929	0,90
7	Italie	2 096 188	0,49
8	France	1 373 242	0,32
9	Sainte-Lucie	1 320 056	0,31
10	Dominique	1 229 608	0,29
	<b>Autres</b>	<b>13 934 807</b>	<b>3,26</b>
	<b>Monde</b>	<b>426 833 269</b>	—

\* y compris Hong Kong

Sources : Global Trade Tracker, code SH (03)(1604)(1605)

**TABLEAU 2 – VALEUR DES PRINCIPALES ESPÈCES DE POISSONS ET FRUITS DE MER EXPORTÉES PAR LE QUÉBEC EN 2019**

ESPÈCES	VALEUR DES EXPORTATIONS (\$ CA)	PROPORTION (%)
Crabes	237 364 867	55,61
Homards	118 356 094	27,73
Crevettes	31 078 828	7,28
Poissons (ex. : flétan, hareng, saumon, morue, etc.)	32 922 781	7,71
Autres (ex. : concombre de mer, oursin, mollusques, etc.)	7 110 699	1,67

Sources : Global Trade Tracker, code SH (03)(1604)(1605)

## LA PÊCHE COMMERCIALE À L'ÉPERLAN ARC-EN-CIEL DE MIGUASHA

Par Thierry Marcoux,  
de la Direction régionale de la Gaspésie



L'éperlan arc-en-ciel est un poisson bien connu des communautés maritimes du Québec, qui le pêchent de façon récréative dans différents estuaires lorsque ceux-ci sont gelés à cause des grands froids de l'hiver québécois. Peu savent toutefois que l'on pratique la pêche commerciale de ce poisson au Québec et que la majorité des captures sont effectuées chaque hiver dans le secteur de Miguasha, plus particulièrement dans l'estuaire de la rivière Restigouche, en face des municipalités d'Escuminac et de Nouvelle. Cette pêche se distingue par son caractère ancestral, sa pratique artisanale et la qualité des prises qui y sont récoltées. Elle est pratiquée depuis le 19<sup>e</sup> siècle, transmise de génération en génération par les familles qui occupent ce territoire.

Les pêcheurs profitent de la banquise qui se forme dans la baie pour installer leurs engins de pêche. Ils se rendent au milieu de la baie en motoneige, puis créent des ouvertures dans la glace pour y placer plusieurs poteaux de bois qui permettent de tendre des filets allant jusqu'à 40 mètres de long sous la banquise. Appelés filets poches ou filets réservoirs, ces dispositifs fonctionnent grâce à l'effet de la marée montante, qui dirige les poissons vers leurs ouvertures. Les pêcheurs peuvent ensuite, lorsque la marée baisse, récupérer leurs prises en remontant l'extrémité de leurs filets à la surface de la banquise par un trou qui est maintenu ouvert. Le poisson est alors congelé directement sur la glace, ce qui contribue à la sécrétion d'un antigel qui lui confère un goût d'amande sucrée. C'est ce procédé de congélation ancestral qui permet à l'éperlan de Miguasha de se distinguer des produits concurrents qui proviennent d'ailleurs.

Aujourd'hui, seulement une poignée de pêcheurs pratiquent encore cette activité. Les conditions de travail difficiles, aggravées par les vents glacials de l'hiver sur une banquise sans relief, ainsi que les heures très variables des marées contribuent au manque de relève. Les changements climatiques menacent également la pêche, puisque la période durant laquelle la banquise est assez stable pour y pêcher est de plus en plus courte et que la congélation des prises sur la glace est de plus en plus longue. Les pêcheurs ont tout de même capturé un volume variant entre 40 000 et 50 000 livres d'éperlans chaque hiver au cours des dernières années.

Malgré ces défis, une entreprise du secteur continue de se développer afin de préserver cette activité phare de son territoire. En effet, Les Éperlans de Miguasha inc. travaillent actuellement à concevoir un entrepôt réfrigéré avec un plancher de glace afin de pouvoir continuer à congeler le poisson sur la glace même durant les mois de mars, qui sont de plus en plus chauds. Elle travaille également à développer des équipements de triage, d'emballage et d'identification des poissons afin de mieux positionner l'éperlan de Miguasha dans la région et ailleurs au Québec. Actuellement, celui-ci est disponible seulement en Gaspésie durant les mois d'hiver.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation est d'ailleurs fier d'accompagner et d'appuyer financièrement l'entreprise dans la mise en œuvre de ce projet structurant pour la pêche commerciale de l'éperlan arc-en-ciel.

## SÉCURITÉ À BORD DES HOMARDIERS

Par Julie Boyer,  
de la Direction de l'innovation

Par chance, le plus important rassemblement de pêcheurs et d'organismes de soutien et d'encadrement de l'industrie s'est tenu en février, avant les mesures de distanciation sociale pour ralentir la propagation de la COVID-19! Et heureusement, Coronavirus, le coureur de char romain masqué, ennemi d'Astérix et d'Obélix dans l'album *Astérix et la Transitalique*, n'est pas passé par Rimouski. C'est plutôt Merinov qui s'est rendue sur place avec son démonstrateur monté sur une remorque.

La réunion annuelle du Comité permanent sur la sécurité des bateaux de pêche du Québec est l'occasion de prendre connaissance des développements pour améliorer la sécurité des pêcheurs, qui exercent un métier classé comme l'un des plus dangereux au Canada.

Francis Coulombe, biologiste, et Michel Tremblay, technicien en pêche chez Merinov, y ont présenté les équipements et les dispositifs innovants développés par Merinov pour améliorer l'ergonomie et la sécurité du poste de travail « treuil » (ou « haleur »), qui sert à remonter la ligne de casiers, et du poste de travail « support à casiers », où les casiers sont déposés pour récupérer les prises et appâts à nouveau avant leur remise à l'eau. Ces équipements et dispositifs ont été installés sur une remorque qui simulait le pont d'un homardier équipé à tribord arrière d'un haleur bas, un modèle répandu aux îles-de-la-Madeleine, et à bâbord d'un haleur incliné en hauteur, un modèle que l'on utilise en Gaspésie.

Le haleur amélioré entraîne davantage le casier à bord. Ainsi, le pêcheur a moins besoin de se pencher pour le récupérer, ce qui réduit le risque de chute par-dessus bord. Ce risque est aussi amoindri par une augmentation de la hauteur du franc-bord. L'amélioration du haleur réduit aussi le travail en force et améliore par conséquent l'ergonomie du poste. Le poste « supports à casiers » est quant à lui rendu plus sécuritaire grâce à l'ajout d'une dalle pour recevoir le cordage et d'un panneau séparateur, qui réduisent considérablement la présence de cordage sur le pont. Ainsi, il y a moins de risque que les opérateurs s'emmèlent les pieds dans le cordage et qu'ils soient entraînés par-dessus bord.

Pour la conception du démonstrateur, les experts en pêche de Merinov ont été appuyés par Tamara Provencher, stagiaire, et Charles-André Fraser, ingénieur. Ces deux personnes sont rattachées à la chaire en génie de la conception dirigée par le professeur Jean Brousseau de l'Université du Québec à Rimouski. Colin Gauthier-Barrette, ingénieur junior chez Merinov a aussi contribué à la conception.

Une trentaine de pêcheurs et de partenaires ont pu manipuler les dispositifs et comprendre leur fonctionnement. Merinov compte aussi entreprendre une tournée des ports de pêche du Québec afin de permettre à plus de pêcheurs de tester ces innovations, qui seraient aménageables sur environ 80 % de la flotte de la Gaspésie et des îles-de-la-Madeleine. Le personnel de l'organisme pourra conseiller les pêcheurs qui souhaitent faire concevoir et installer ce type d'innovation à bord de leur bateau ainsi que le personnel des ateliers d'usinage.

Ce projet est soutenu financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère de l'Économie et de l'Innovation et Mitacs, un organisme qui offre des bourses de recherche et de formation dans des domaines liés à l'innovation industrielle et sociale.

Pour plus d'information, on peut joindre M. Michel Tremblay par courriel à [michel.tremblay@merinov.ca](mailto:michel.tremblay@merinov.ca).

## DÉVELOPPEMENTS PROMETTEURS POUR LA SANTÉ DES POISSONS

Par Julie Boyer,  
de la Direction de l'innovation

Le développement et la rentabilité des entreprises piscicoles québécoises reposent sur la santé des poissons. Les bonnes pratiques adoptées par les entreprises piscicoles du Québec contribuent à prévenir les maladies, mais des infections bactériennes surviennent quand même, comme dans tous les élevages. Entre 25 et 40 % des cas d'infections de salmonidés rapportés annuellement sont attribuables à la furonculose, une maladie causée par la bactérie *Aeromonas salmonicida*. Les traitements homologués pour traiter cette maladie sont de plus en plus restreints. Au Québec, les pisciculteurs peuvent compter sur les antibiotiques administrés par des vétérinaires, mais la résistance aux antibiotiques est désormais fréquente et limitante. Il y a donc un besoin urgent de développer des solutions de remplacement efficaces et éthiques pour combattre la furonculose.

Les professeurs Steve Charette, Nicolas Derome, Sylvain Moineau et Michel Frenette de l'Université Laval se penchent sur la situation. Ils explorent différentes approches alternatives innovantes, tant pour prévenir l'apparition de la maladie que pour guérir les animaux infectés. Leurs équipes de recherche mènent trois projets de recherche et développement prometteurs, avec l'appui du personnel du Laboratoire aquatique de recherche en sciences environnementales et médicales de l'Université Laval, du Centre de transfert et de sélection des salmonidés et de quatre entreprises québécoises.

### DÉVELOPPEMENT D'UN TRAITEMENT PROBIOTIQUE EFFICACE ET DURABLE

La flore microbienne, aussi appelée microbiote, qui colonise les surfaces corporelles des animaux contribue à l'immunité de l'hôte et inhibe les agents pathogènes. Cependant, les facteurs de stress relatifs à l'élevage peuvent perturber la composition et l'activité de ce microbiote. L'altération des propriétés bénéfiques de ce dernier pour le poisson favorise des bactéries opportunistes et pathogènes. Les chercheurs misent sur l'administration de bactéries qui sont présentes chez les poissons sains et qui jouent un rôle clé dans la physiologie de l'hôte, c'est-à-dire des probiotiques endogènes, pour prévenir et traiter les infections opportunistes comme la furonculose.

Le professeur Nicolas Derome et ses collaborateurs ont identifié des souches probiotiques qui inhibent la croissance de plusieurs souches d'*Aeromonas salmonicida* d'origines géographiques différentes et qui ont démontré leur innocuité ainsi que des effets bénéfiques sur la croissance (gain de poids de 20 à 30 %) et la réponse immunitaire. Lors d'une première expérience en contexte de traitement, les poissons ayant reçu des probiotiques ont vu leur taux de mortalité chuter de 50 % 35 jours après l'infection. Ces probiotiques ont donc démontré un fort potentiel en tant qu'outils thérapeutiques éthiques et durables contre la furonculose chez l'omble de fontaine d'élevage ainsi qu'un effet bénéfique sur la croissance et la réponse immunitaire.

Ces effets bénéfiques peuvent être augmentés par l'ajout de prébiotiques, c'est-à-dire de fibres alimentaires qui stimulent la croissance et l'activité de microorganismes issus du microbiote. Les chercheurs travaillent maintenant à optimiser la formulation d'un traitement contre la furonculose à base de probiotiques et de prébiotiques, et à éprouver son efficacité dans différents contextes aquacoles.

### DÉVELOPPEMENT DE VACCINS VIVANTS NATURELLEMENT ATTÉNUÉS

Une approche préventive comme une vaccination efficace serait une option intéressante. Typiquement, la souche vaccinale morte est injectée dans la cavité péritonéale du poisson pour forcer le système immunitaire à développer une réponse immunitaire protectrice. Dans une optique de rentabilité et d'efficience, un vaccin pouvant s'administrer par voie orale en immergeant de jeunes poissons dans de l'eau contenant ce vaccin est une meilleure option. Par ailleurs, il est connu qu'une vaccination est plus efficace quand la souche vaccinale est vivante, mais qu'elle a perdu sa virulence de façon naturelle.

Le professeur Steve Charette et ses collaborateurs ont comparé le génome de souches sensibles et de souches réfractaires à la perte de virulence au moyen d'un traitement thermique. Ils ont documenté les mécanismes relatifs à la perte de virulence de la bactérie, en particulier en découvrant un élément de leur génome qui inhibe cette perte. Ces résultats indiquent qu'il est impossible présentement de produire des souches vaccinales propres à chacune des piscicultures du Québec ni à toutes les régions du Québec, puisque les souches connues de certaines régions portent cet élément de leur génome et demeurent donc virulentes. Cela amène les chercheurs à miser sur une souche vaccinale unique qui fonctionnerait pour l'ensemble des piscicultures du Québec et qui fournirait à la fois des souches vaccinales particulières aux piscicultures des régions infectées par des souches d'*Aeromonas salmonicida* aptes à perdre leur virulence.

Les chercheurs comptent maintenant tester sur les salmonidés une souche vaccinale qui a le potentiel d'immuniser efficacement les poissons de tout le Québec. Ils souhaitent également confirmer l'innocuité et l'efficacité de cette approche, dans leur laboratoire, mais aussi dans deux entreprises piscicoles.

### MISE AU POINT DE COCKTAILS DE BACTÉRIOPHAGES CIBLANT LA FURONCULOSE

Les bactériophages, aussi appelés phages, sont des virus qui s'attaquent spécialement aux bactéries en les infectant et en les tuant. L'utilisation de phages pour éliminer des bactéries est approuvée par Santé Canada dans certaines productions agroalimentaires. Pour le traitement de la furonculose, les chercheurs visent le développement de cocktails (mélanges de différents virus) optimisés de phages qui seraient facilement utilisables par les pisciculteurs.

Jusqu'à maintenant, les chercheurs ont caractérisé en laboratoire des phages efficaces contre un large éventail de souches de la bactérie causant la furonculose. L'analyse de ces phages a permis de déterminer divers paramètres importants que l'on doit respecter pour la confection de cocktails de phages, comme la spécificité de ces derniers pour *Aeromonas salmonicida*. Les équipes poursuivent la mise au point de ces cocktails de bactériophages en abordant cette fois-ci leur efficacité *in vivo*, c'est-à-dire en réalisant des essais réels avec des poissons infectés par la bactérie.

Ces projets sont soutenus financièrement par le programme Innovamer du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et par Ressources Aquatiques Québec, qui est le regroupement interinstitutionnel de recherche pour le développement durable de l'industrie aquacole et des pêches au Québec. Ils sont également appuyés par l'Association des aquaculteurs du Québec et la Table filière de l'aquaculture en eau douce du Québec.

Pour plus d'information, on peut joindre par courriel M. Steve Charette à [steve.charette@bcm.ulaval.ca](mailto:steve.charette@bcm.ulaval.ca) et M. Nicolas Derome à [nicolas.derome@bio.ulaval.ca](mailto:nicolas.derome@bio.ulaval.ca).

# RENCONTRE DES PARTENAIRES AU SUJET DU BILAN DU PLAN D'ACTION MINISTÉRIEL POUR L'INDUSTRIE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE COMMERCIALES DU QUÉBEC 2018-2025

Par Moez Khefifi et Rabia Sow,  
de la Direction des analyses et des politiques  
des pêches et de l'aquaculture

## COVID-19 : DES CONSEILS POUR VOUS AIDER!

### Sur les lieux de travail, comment se protéger?

Un climat d'incertitude plane actuellement sur l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales, mais aussi sur l'ensemble de l'industrie bioalimentaire. De près ou de loin, la situation liée à la COVID-19 touche tout le monde et nous force à revoir les façons de faire. Afin d'y voir plus clair, l'Institut national de santé publique du Québec a publié des recommandations pour protéger la santé des employés et des personnes qui fréquentent leur milieu de travail :

- [Recommandations concernant l'industrie de la pêche.](#)
- [Recommandations concernant l'industrie de la transformation alimentaire.](#)

### Des programmes gouvernementaux pour vous soutenir!

Conscient des défis que pose la pandémie, le Sous-ministère aux pêches et à l'aquaculture commerciales du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) a dressé un inventaire des programmes de soutien gouvernementaux offerts aux entreprises et aux travailleurs de l'industrie. Pour connaître les programmes et savoir s'il vous est possible d'en bénéficier, consultez les fiches suivantes :

- [Entreprises de pêche](#)
- [Pisciculteurs et mariculcuteurs](#)
- [Usines de transformation](#)
- [Aides-pêcheurs, travailleurs d'usine et travailleurs aquacoles](#)

Le 11 mars dernier s'est déroulée à Québec la rencontre des partenaires de l'industrie des pêches et de l'aquaculture du Québec. Organisée par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), l'activité avait comme objectif de dresser le bilan des deux années de mise en œuvre du Plan d'action ministériel pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales 2018-2025 ainsi que de définir les enjeux et les priorités de l'industrie pour la prochaine année.

Ce plan a été annoncé en avril 2018. Élaboré en concordance avec les orientations de la Politique bioalimentaire du Québec, il comporte 20 actions qui ont été déterminées à la suite des discussions avec les partenaires sur les principaux enjeux de l'industrie.

## LE BILAN DES INTERVENTIONS

Près de deux ans après la mise en œuvre du Plan d'action, 19 des 20 actions ont été menées ou sont en cours de réalisation. Le tableau ci-dessous présente les résultats de la mise en œuvre du Plan d'action au regard des cibles établies.

CIBLES DU PLAN D'ACTION		RÉSULTATS DES ANNÉES 2018 À 2020
Investissement	Investir 200 M\$ dans le secteur de la capture, de l'aquaculture et de la transformation, dont une contribution de 80 M\$ du MAPAQ	Investissement total : 157,2 M\$ Contribution du MAPAQ : — 24,6 M\$ (aide financière offerte aux projets du secteur depuis le mois d'avril 2018) — 59,2 M\$ en garanties de prêt aux entreprises de pêche
Production aquacole	Doubler la production, qui passera de 1 600 tonnes à 3 200 tonnes annuellement	Pisciculture : 330 tonnes de plus Mariculture : 110 tonnes de plus
Écocertification	Faire croître de 52 % en 2015 à 70 % en 2025 la part des volumes de produits aquatiques québécois écocertifiés	Pêcheries en voie de certification : crabe des zones côtières du Québec et flétan du Groenland
Contenu québécois dans les poissons et fruits de mer*	Accroître de 20 % la valeur du contenu québécois dans les poissons et fruits de mer achetés au Québec	Croissance de 10 % à 13 % de la valeur des achats de la distribution en provenance du marché du Québec en 2018 par rapport à l'année 2017*
Exportations de produits aquatiques du Québec	Accroître de 20 % la valeur des exportations de produits aquatiques du Québec	Hausse de 4 % de la valeur des exportations en 2019 par rapport à l'année 2018

\* Les données pour l'année 2019 ne sont pas encore disponibles.

## LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'INDUSTRIE POUR LA PÉRIODE 2020-2021

À la suite de la présentation du bilan du Plan d'action et des résultats de sa mise en œuvre au cours des deux dernières années, les participants à la rencontre ont été invités à discuter des enjeux de l'industrie que l'on devra prioriser pour la prochaine année. Ces renseignements permettront au MAPAQ d'orienter ses interventions dans le secteur pour la période 2019-2020. Il est important de souligner que ces enjeux ont été définis avant le début de la pandémie et qu'ils devront être revus au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Les principaux enjeux que l'industrie a mis en évidence sont les suivants :

SECTEURS	ENJEUX POUR LA PÉRIODE 2020-2021
Capture	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Adapter les engins de pêche pour faire face au problème entourant les baleines noires et le Marine Mammal Protection Act.</li> <li>— Poursuivre les travaux sur l'amélioration de la sécurité à bord des bateaux.</li> <li>— Développer des appâts alternatifs efficaces et accessibles aux pêcheurs.</li> <li>— Adapter les bateaux et engins de pêche en vue d'une éventuelle ouverture de la pêche au sébaste.</li> <li>— Maintenir ou augmenter les espèces écocertifiées.</li> </ul>
Transformation	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Développer la capacité de transformation du sébaste.</li> <li>— Faciliter l'accès à la main-d'œuvre étrangère.</li> <li>— Diminuer les volumes de matières résiduelles.</li> </ul>
Aquaculture (pisciculture)	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Accroître la production aquacole.</li> <li>— Adapter le secteur aux changements climatiques.</li> <li>— Raccourcir les délais pour la délivrance des autorisations.</li> </ul>
Aquaculture (mariculture)	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Faciliter l'accès à du financement pour les entreprises.</li> </ul>
Commercialisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Faire face aux conséquences de la COVID-19 sur les marchés des produits aquatiques.</li> <li>— Identifier les produits aquatiques du Québec.</li> <li>— Développer et diversifier les marchés à l'exportation.</li> </ul>
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Développer de nouvelles technologies pour assurer une croissance de la production aquacole.</li> <li>— Diversifier la production aquacole.</li> </ul>
Concertation	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Poursuivre les travaux du comité sur le sébaste.</li> <li>— Créer un comité de concertation avec les représentants de l'industrie pour travailler ensemble.</li> </ul>



# L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Par Johanne Fournier, Matane

## Pêche au crabe des neiges dans la zone 17 : une saison satisfaisante

**D**epuis le début de la saison de pêche au crabe des neiges qui, dans la zone 17, s'est amorcée le 25 mars, les rendements sont inégaux selon les secteurs. Cependant, les prix au débarquement sont satisfaisants, les conditions de capture favorables et la qualité du produit excellente. En revanche, la crise de la COVID-19 a eu quelques impacts sur les marchés, tout en représentant un défi pour les crabiers.

Le président de l'Association des crabiers de la zone 17 le confirme : la pêche est bonne. «On a 83 % du quota de pris (à la mi-mai), se réjouit René Landry. C'est quand même bien, même si, par rapport à l'année passée, on a subi une baisse.» Il faut dire que les pêcheurs de crabe ont à composer avec une diminution de 42 % du total autorisé des captures (TAC), qui est de 1 277 tonnes.

Si les crabiers de la zone 17 ont jusqu'au 24 juin pour atteindre leurs quotas individuels, la majorité d'entre eux ont déjà terminé leur saison. «À partir du 20 avril, il y en a qui avaient terminé, indique M. Landry. Il y a d'autres secteurs où c'était plus dur à cause des courants. Il reste encore un mois. C'est sûr que le quota va se prendre en totalité!» Même son de cloche du côté du pêcheur Ian Chouinard. «Ç'a été meilleur en début de saison. Là, c'est

un peu plus tranquille, mais ça va quand même bien.»

Selon le coordonnateur des pêches de la Première Nation d'Essipit, dont la saison devrait s'étirer jusqu'au début juin, les résultats sont plus mitigés du côté ouest de la zone qu'à d'autres endroits comme Matane, Baie-Comeau ou Rimouski. Pour Pierre Léonard, cette situation s'explique aussi par la diminution du TAC. «Mais la pêche suit son cours, nuance-t-il. Avec les mesures de confinement des équipages, c'est un peu plus difficile à vivre. Mais la saison va relativement bien.»

### RÉAJUSTEMENTS DE PRIX ET CONDITIONS DE CAPTURES

Normalement, un prix de départ est fixé au débarquement et il est réajusté en fin de saison. Cette année, un réajustement s'est ajouté en mi-saison. Le prix de départ était de 3 \$ la livre. Il sera réajusté à 3,50 \$ à la mi-mai. René Landry ne veut pas s'avancer sur ce sujet. «Ce sont les marchés et la COVID-19 qui mènent. C'est fou! Mais, on est avantagés dans le crabe des neiges parce que les inventaires étaient à zéro. La demande est bonne, si on se compare à d'autres produits.» «La COVID ne nous a pas aidés dans tous les marchés», croit Ian Chouinard.

Les conditions de capture étaient plutôt clémentes. «Ç'a très bien été lors de la

première semaine de la mise à l'eau, raconte le président de l'Association des crabiers. Après ça, il y a eu du froid et un peu de vent. Mais ce n'est pas si pire, cette année.» Quant à Ian Chouinard, il qualifie le printemps de «venteux». «On a eu quelques épisodes de tempête comme à chaque printemps et des périodes de courants, décrit Pierre Léonard. Mais rien de mémorable [...]. C'est venteux et il faisait froid en début de saison. Mais, sur la Côte-Nord et en Gaspésie, il faut s'attendre à ça à la fin mars!»

### CORONAVIRUS

Au sein de l'Association des crabiers, aucun cas de coronavirus n'a été recensé. «Il y a un peu de problèmes de distanciation sur un bateau de 50 pieds, reconnaît son président. Mais on a des lavabos à bord pour se laver les mains. Tout s'est bien déroulé.» S'il est soucieux de respecter les précautions visant à éviter la propagation du virus, Ian Chouinard admet que «ce n'est pas évident». «On travaille dans un endroit assez restreint. Mais on fait vraiment attention. On nettoie le bateau à toutes les levées et on applique toutes les mesures possibles.»

Pour René Landry, la menace qui plane provient des observateurs en mer. Après avoir consulté son conseil d'administration,

il déclare: «Il n'est pas question qu'un observateur passe une journée à bord avec les hommes de pont». «Si le fédéral insiste, c'est non négociable!» Comme les observateurs proviennent d'un peu partout, il craint que des pêcheurs soient contaminés par la COVID-19, ce qui mettrait en péril la fin de saison d'un équipage. «Il faut aller sur l'eau pour avoir des revenus et payer les coûts des permis. Les termes des pêcheurs ne baisseront pas parce que le quota n'a pas été pris!»

### BELLE QUALITÉ

Tous s'entendent sur la qualité exceptionnelle de la ressource. «Très beau crabe, s'exclame M. Landry. Dans les catégories, c'est du 1 et 2: du crabe clair, d'une belle grosseur.» Ian Chouinard corrobore : «Il est beau, gros et plein.» Même constat du côté de la Première Nation d'Essipit. «C'est même mieux que l'an dernier, croit M. Léonard. C'est du crabe résiduel, mais c'est du crabe de belle taille.»

Bien que la ressource soit dans un cycle biologique naturel de diminution, certains pêcheurs voient tout de même la relève qui est prévue dans deux ans par les scientifiques de l'Institut Maurice-Lamontagne. Ian Chouinard estime que la relève s'améliore. «Du crabe juvénile, on en attrape dans les casiers, signale-t-il. La relève

■ Suite à la page 20

*Bonne saison de pêche à tous les travailleurs de la mer.  
Merci de votre confiance et soyez prudents!*



Modèle LeBlanc 32  
Plusieurs grandeurs disponibles

Léo LeBlanc et fils, une entreprise familiale qui allie tradition et excellence  
îles-de-la-Madeleine | 418 986-3297 | [www.leblancmarine.ca](http://www.leblancmarine.ca) | [f](https://www.facebook.com/leblancmarine)

**ENTREPRISES**  
*Léo LeBlanc et fils*



# L'ESTUAIRE DU SAINT-LAURENT

Par Johanne Fournier, Matane

## Pêche au crabe des neiges dans la zone 17 : une saison satisfaisante

va être là pour plusieurs années!» S'il ne veut pas s'avancer dans des prospectives concernant la ressource et son abondance, Pierre Léonard n'a pas le même discours. Il ne s'attend pas à une reprise du crabe avant quelques années dans la zone 17.

Par ailleurs, le secteur de la transformation se porte bien. «Dans les usines, ça fonctionne bien, confirme le directeur général de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche (AQIP), Jean-Paul Gagné. À part les prix qui ne devraient pas être aussi hauts que l'an dernier, ça va bien.» Du côté de la Première Nation d'Essipit, Pierre Léonard corrobore. «Les usines opèrent dans notre secteur depuis le début. On n'a jamais eu de problèmes du côté des acheteurs.»

### **FORTE DEMANDE SUR LES MARCHÉS**

Ce printemps, le crabe des neiges de la zone 17 s'est beaucoup vendu sur le marché intérieur, notamment dans les grandes chaînes d'alimentation et les poissonneries. «La 17 étant la première zone, on a quasiment tout écoulé sur le marché québécois, confirme Pierre Léonard. En début de saison, on n'a même pas été capables de répondre complètement à la demande!»

«Il y a un engouement, appuie Jean-Paul Gagné. Selon le rapport des poissonniers, ils n'ont jamais vendu autant de



Parce que le crabe des neiges de la zone 17 est le premier disponible au printemps, sa demande sur le marché intérieur du Québec demeure très forte année après année.

crabes! Ça commence à être une tradition d'acheter du crabe comme on achète du sirop d'érable. Les prix étaient là et les gens étaient prêts à payer.» La balance des stocks est destinée aux marchés des États-Unis et du Japon.

Pour l'instant, M. Gagné n'observe pas de blocage sur les marchés. Il n'est

cependant pas assuré que l'industrie ne devra pas supporter de surplus d'inventaire avant que tout ce qui est fermé en raison de la pandémie ne rouvre. «Aux États-Unis, ils commencent à rouvrir des restaurants, mentionne-t-il. Mais, ça dépend des états.» Si Pierre Léonard se réjouit que la demande sur le marché

américain soit bonne, il ne peut cependant s'empêcher de penser à toutes les grandes bannières de restaurants qui, comme Red Lobster, sont fermées, sans compter les casinos et les bateaux de croisière qui ont suspendu leurs activités.

**KOBELT**

**Un partenaire solide depuis plus de 20 ans !**

**Distributeur autorisé:**

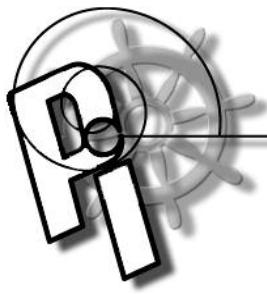
- Contrôle électronique
- Système de gouverne
- Spécialiste en mécanique

**Propulseur d'étrave**

**HYDRAUNAV inc.**  
DISTRIBUTION - CONCEPTION - INGÉNIERIE NAVALE - DEPUIS 1985

conception sur mesure - 418-681-5895 - info@hydraunav.com - hydraunav.com

Atlas Copco, Kobelt, Walvoil, Danfoss, Freeman Marine Equipment, Heila, MP Pumps, Rotzler, Varisco, AdvanTec, dsg Diamond Sea Glaze



# LES POISSONS DE FOND

Par Robert Nicolas, Grande-Rivière

## Pêche au turbot : un TAC intérimaire de 1 700 tonnes pour débuter la saison

**L**es turbotiers du Québec et de Terre-Neuve et Labrador obtiennent un total autorisé des captures (TAC) intérimaire de 1 700 tonnes pour débuter la saison de pêche 2020. La ministre fédérale des Pêches, Bernadette Jordan, en a fait l'annonce le 14 mai dernier, soit une journée avant le début officiel de la nouvelle année de gestion de cette pêcherie qui s'étend habituellement du 15 mai au 14 mai de l'année suivante.

S'il faut en croire les principaux intéressés, il faudra donc attendre encore quelques semaines avant de connaître le TAC final. Rappelons que l'an dernier, ce n'est que le 12 juin que le ministère des Pêches et des Océans avait procédé à l'annonce finale du contingent global de turbot, pour finalement l'établir à 3 375 tonnes, dont 2 813 tonnes étaient allouées pour la pêche aux engins fixes de moins 19,81 mètres.

Au Regroupement des pêcheurs professionnels du nord de la Gaspésie (RPPNG), son directeur Jean-René Boucher aurait souhaité que la ministre Jordan profite de l'occasion pour annoncer un TAC définitif dès le départ. «Nous sommes un peu déçus de démarrer la saison 2020 avec seulement un TAC intérimaire. Cependant, nous comprenons bien que le contexte est particulier cette année en raison de la COVID-19 qui prévaut depuis plusieurs semaines et que la ministre Jordan en avait déjà plein les bras avec les pêches des crustacés ailleurs dans le golfe du Saint-Laurent. N'empêche que le

comité consultatif du poisson de fond du golfe a eu lieu le 23 mars dernier, ce qui nous donnait un peu d'espoir pour une annonce finale avant le début de la nouvelle année de gestion de la pêche.»

Pour le moment, Jean-René Boucher estime qu'un TAC intérimaire de 1 700 tonnes de turbot laisse tout de même une porte ouverte quant à un TAC plus élevé pour 2020. «Les premières 1 700 tonnes consenties représentent environ 50 % du TAC global de la saison 2019. Même si l'on demeure un peu dans l'inconnu, nous restons confiants pour la suite des choses. Actuellement, les conditions de permis de nos pêcheurs sont valides jusqu'à la fin juin. Ils devraient donc être en mesure de pêcher sans problème d'ici l'annonce finale de la ministre Jordan.»

Lors du dernier comité consultatif tenu par conférence téléphonique, les turbotiers du Québec et de Terre-Neuve & Labrador ont recommandé une baisse des captures de 25 % pour la présente saison de pêche. «Notre recommandation d'une baisse de 25 % du TAC a été soumise en tenant compte des plus récentes données du secteur des sciences quant à l'état actuel du stock de turbot. On voyait que s'était un mal nécessaire et nous sommes d'avis qu'une baisse de 25 % des prises s'arrime très bien les observations du milieu scientifique pour assurer la pérennité de la ressource. On demeure confiant que notre recommandation sera considérée puisque nous la jugeons très raisonnable et elle tient compte également de l'aspect



La demande pour les filets de turbot demeure bonne sur les marchés.

socio-économique de la pêche», souligne le directeur du RPPNG.

Avant même l'annonce d'un TAC intérimaire pour 2020, une vingtaine de turbotiers provenant majoritairement du nord de la Gaspésie et quelques-uns de la Côte-Nord avaient déjà débuté leurs activités au début avril pour tenter de capturer la balance de leur quota individuel de 2019. «Les données des premières semaines de pêche étaient encourageantes, explique Jean-René Boucher. Contrairement aux dernières années, les conditions de navigation et de pêche étaient meilleures. Les pêcheurs ont observé peu de débordements de rivière qui peuvent nuire à leurs activités. Les rendements de capture ont fourni de bons résultats pour l'ensemble des secteurs visités par les pêcheurs, et ce,

tant du côté de l'estuaire que celui pour le golfe du Saint-Laurent.»

Quant au prix payé à quai en vertu du plan conjoint de mise en marché en vigueur pour le turbot, il a été établi à 1,90 \$ la livre pour la saison 2020. «C'est un prix identique à celui de l'an dernier. Il a été négocié avec l'AQIP qui représente les acheteurs de turbot. Avec tout ce qui se passe du côté des marchés pour d'autres espèces plus lucratives, il est quand même intéressant de noter que la demande pour le turbot demeure bonne et ça fait l'affaire des deux parties. C'est certain que du côté des pêcheurs, nous aurions souhaité une hausse du prix au débarquement, mais en même temps nous reconnaissons tous que 2020 est une année assez spéciale avec tout ce qui entoure la COVID-19», conclut le dirigeant du RPPNG.

## Transmissions marines FIABLES - ROBUSTES - PERFORMANTES



□ Ventes □ Pièces □ Service

[www.zfmarinepropulsion.com](http://www.zfmarinepropulsion.com)



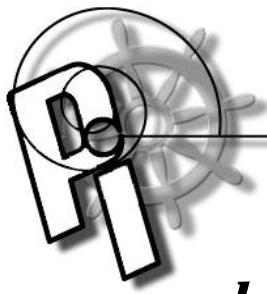
1 866 441-3401  
[www.diesel-bec.com](http://www.diesel-bec.com)  
Boisbriand, QC



1 877 663-9929  
[www.newwaydiesel.com](http://www.newwaydiesel.com)  
Moncton, N.-B.



1 800 463-1224  
[www.jslevesque.com](http://www.jslevesque.com)  
Québec - Rivière-du-Loup, QC



# LES POISSONS DE FOND

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## Pêche au sébaste : le Québec réclame une reprise de la pêche commerciale

**L**e Québec s'oppose à la proposition du ministère fédéral des Pêches et des Océans (MPO) de reconduire le plan de gestion du sébaste de l'unité 1 du Golfe pour l'année 2020-21. Ce plan prévoit le maintien du moratoire sur la pêche commerciale et la poursuite de la pêche indicatrice et de la pêche expérimentale, respectivement assorties d'un contingent de 2 000 et de 2 500 tonnes métriques.

Le problème c'est que cette proposition ne répond pas aux attentes du Comité québécois sur le sébaste qui réclame plutôt une reprise de la pêche commerciale, explique le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), André Lamontagne.

«La réclamation du Québec est basée sur l'état actuel de la biomasse de sébaste dans le golfe du Saint-Laurent, souligne-t-il. L'évaluation scientifique des stocks de sébaste par le MPO fait état d'un retour massif de sébaste dans le golfe, soit plus de 4,3 millions de tonnes, dont plus de 3 millions ont maintenant une taille commerciale de plus de 22 cm. Le sébaste se porte donc bien. La levée du moratoire enverra un message positif qui encouragera les acteurs du secteur, autant dans les usines de transformation que sur les bateaux, à investir dans les équipements et à tester les marchés pour ce produit qui a beaucoup de potentiel au Québec.»

### QUOTA DE 10 000 TM

De plus, comme le Sébaste mentella se situe dans la zone saine de l'approche de gestion par précaution, selon le classement des scientifiques du MPO, le Québec veut que l'espèce soit retirée de la liste des espèces sauvages en péril gérée par le Comité sur la situation des espèces en péril du Canada (COSEPAC).

«Le marché ne voudra jamais d'un poisson sous moratoire et encore moins s'il figure à la liste des espèces en péril, fait valoir Paul Boudreau, gestionnaire de Madelipêche. Avec une biomasse commerciale de trois millions de tonnes, ce n'est pas normal de garder le moratoire sur l'unité 1 ; il n'y a aucune raison scientifique ou administrative qui le justifie.»

Ainsi, le Québec souhaite un quota d'environ 10 000 tonnes métriques de sébaste pour l'année 2020-2021, quoique Madelipêche en voudrait le double, précise M. Boudreau. «Pour une première année nous estimons qu'une allocation de 10 000 tonnes dans l'unité 1 est jugée raisonnable, fait quant à lui remarquer André Lamontagne. Ce volume sera suffisant dans un premier temps pour permettre aux acteurs de l'industrie de développer les marchés et de mieux se



Le ministre québécois responsable des Pêcheries, André Lamontagne, continue de réclamer le maintien de la part historique de sébaste du Québec.

préparer pour la gestion de plus gros volumes.»

Enfin, le Québec continue de réclamer le maintien de sa part historique de sébaste. «La pêche au sébaste dans le golfe du Saint-Laurent a été une activité importante dans l'économie des régions maritimes du Québec avant le moratoire de 1995, affirme le ministre québécois responsable des Pêcheries. Il est essentiel que le Québec préserve sa part historique dans la pêche au sébaste qui correspond à 33,17 % du contingent de l'unité 1», affirme-t-il.

Notons qu'en raison de la pandémie de COVID-19, la réunion annuelle du Comité consultatif du sébaste n'a pas pu se tenir comme prévu, ce printemps. C'est donc par voie de courriel que le Comité québécois sur le sébaste a fait connaître sa réaction aux propositions de Pêches et Océans Canada en matière de gestion 2020-2021. Le Ministère nous indique pour sa part qu'il «examine actuellement les soumissions écrites et que la ministre Bernadette Jordan en tiendra compte, ainsi que des derniers avis scientifiques, dans ses futures décisions de gestion.»

Ottawa assure également qu'une décision concernant cette pêcherie, qui devait débuter le 15 mai, est prévue prochainement.

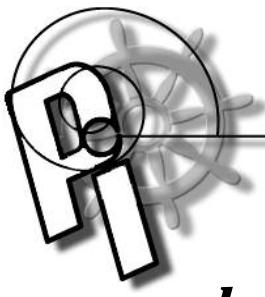


**N**ous croyons que **Pêche Impact** ne doit pas seulement informer sa clientèle spécialisée, mais il doit également lui permettre de se bâtir un solide réseau de contacts.  
Voilà pourquoi **Pêche Impact** rejoint les intervenants oeuvrant de près ou de loin dans l'industrie québécoise des pêches, et ce, aux quatre coins du Québec et du Canada.

Contactez-nous

167, Grande-Allée Est, Grande-Rivière, Qc, G0C 1V0 • Tél.: (418) 385-2126 / Téléc.: (418) 385-2888

C'EST NOTRE JOURNAL!



# LES PÉLAGIQUES

Par Ariane Aubert Bonn, Cap-d'Espoir

## Pêche printanière au hareng : les pêcheurs commerciaux se disent laissés pour compte

**L**a majorité des membres du Regroupement des pêcheurs professionnels pélagiques du sud de la Gaspésie (RPPPSG) sortent bredouille de la pêche au hareng de printemps, suite à une baisse majeure du total autorisé de captures (TAC) et un manque d'information, déplore son président Ghislain Collin.

Le TAC pour 2020 a été annoncé la veille de l'ouverture de la pêche, le 28 avril. 18,09 tonnes étaient disponibles pour la zone 16B de la baie des Chaleurs, une limite n'assurant pas la rentabilité des sorties en mer, si bien que la majorité de ses huit membres pêcheurs de hareng est restée à quai.

### UNE BAISSE QUI S'EXPLIQUE MAL

L'an dernier, 44,5 tonnes de hareng étaient autorisées pour la capture dans la zone 16B, ce qui permettait aux pêcheurs du RPPPSG d'y trouver malgré tout leur compte. Toutefois, Ghislain Collin s'explique mal la recommandation des scientifiques à la ministre Bernadette Jordan de baisser ce chiffre à 18,9 tonnes : «Lors du comité consultatif portant sur le hareng, on avait demandé une augmentation du quota. Les scientifiques du ministère des Pêches et des Océans nous disaient que si nous pêchions ou que nous ne pêchions pas, avec la prédation des phoques et des thons, il n'y aura plus de hareng en 2029. On s'est alors dit qu'on ferait bien d'augmenter le quota ou de maintenir le statut quo, c'est soit nous qui prenons le hareng, ou les phoques!»

M. Collin croit que les scientifiques ne peuvent pas obtenir une représentativité fidèle des populations de hareng si les prises ne sont pas déclarées plus fidèlement ailleurs au Canada. «Nous les pêcheurs, on voit beaucoup, beaucoup de hareng. Mais les seules données que les scientifiques ont, ce sont celles des pêcheurs de la baie des Chaleurs: nous sommes les seuls qui déclarons nos prises par le biais de pesage à quai et des journaux de bord. Ce n'est pas assez pour dresser un portrait complet de la région du sud du golfe. Cette année, le MPO a demandé aux pêcheurs de hareng des autres provinces de déclarer leurs prises avant d'entrer à quai, mais c'est la première année que ça se fait», souligne le président du RPPPSG. Ce dernier reconnaît que pour la première fois, l'image des populations de hareng sera plus représentative en 2020 avec cette mesure.

L'annonce tardive du TAC et du début de la saison ont eu des impacts négatifs. La situation, déplore M. Collin, n'a pas permis à ses pêcheurs de hareng de se préparer adéquatement en vue d'une baisse du TAC ou même de pouvoir poser des questions sur ce qu'ils avaient le droit de récolter.



Ce printemps, la pêche au hareng de la zone 16B a débuté le 29 avril et s'est terminée le 3 mai.

La pêche a débuté le 29 avril et s'est terminée à midi, le 3 mai. Les documents d'*«Avis aux pêcheurs»* et *«Droits de pêche»* fournis par Pêche et Océans Canada faisaient état d'une réserve totale de 123,56 tonnes en cas de dépassement de quota. Pour la zone 16B, celle-ci est de 68,09 tonnes. L'*avis aux pêcheurs* stipule que «Toutes les [zones de pêche] auront accès à la réserve lorsque leur allocation de base aura été capturée avant le 1<sup>er</sup> juin.»

Or, ce n'est pas le message qu'a compris le RPPPSG. Ghislain Collin explique que la réserve sert à compenser si le quota est dépassé accidentellement, mais qu'elle doit demeurer une réserve pour protéger la ressource. Avec un TAC de 18,09 tonnes, il ne valait pas la peine de sortir en mer. «18 tonnes pour la zone qui part de Gaspé jusqu'à Miscou en incluant la baie des Chaleurs, c'est vraiment peu. Pour nous, deux pêcheurs peuvent faire ça en une journée. Ce n'est rien.» Dans ce contexte les pêcheurs sont demeurés à quai. En plus des pêcheurs gaspésiens, la zone de pêche 16B inclut les pêcheurs de nord-est du Nouveau-Brunswick.

Certains pêcheurs gaspésiens sont toutefois sortis en quête de poisson. Trois d'entre eux ont pris la mer, dont deux homardiers de Saint-Godefroi possédant un permis de pêche commercial de hareng. La pêche a duré quatre jours, ce que M. Collin s'explique mal, encore une fois, vu le faible volume autorisé des captures. Selon lui, plus de 18,09 tonnes ont été pêchées, puisque les pêcheurs n'auraient pas pu travailler aussi longtemps autrement. Selon les données fournies quelques jours plus tard par Pêches et Océans Canada, 121 tonnes de hareng

ont été pêchées dans la zone 16B, ce qui confirme les prévisions de M. Collin.

Dans un courriel envoyé à Pêche Impact le 21 mai, le MPO précise qu'il «surveille régulièrement les prises de hareng dans le cadre de son programme de surveillance des prises, qui comprend la vérification des journaux de bord des pêcheurs et des rapports des entreprises à contrat pour la surveillance à quai. Il y a parfois un décalage entre le moment où le poisson est débarqué, qui pour le hareng est traditionnellement la nuit, et celui où les rapports officiels sont reçus, ce qui entraîne des dépassements des limites de capture. Dans le cas de la pêche au hareng dans le sud du Golfe, les pêcheurs de certaines sous-zones de la zone 16 ne capturent généralement pas la totalité de leur quota, tandis que d'autres zones connaissent des dépassements. Le total des débarquements pour les sept sous-zones de la zone 16 ne devrait pas dépasser le quota alloué à la zone 16 dans son ensemble, qui est de 500 tonnes. Les allocations pour chacune des sept sous-zones sont basées sur un accord de partage en place depuis le début des années 2000.»

Dans un autre ordre d'idées, Ghislain Collin déplore la difficulté pour son regroupement de se tailler une place sur le comité consultatif intégré de la pêche au hareng dans un pareil contexte. Notons qu'il existe plusieurs permis de pêche au hareng. Il y a les permis d'appâts (généralement délivrés à des homardiers qui ont le droit de pêcher jusqu'à 2000 livres par jour), les permis commerciaux dont le poisson est destiné à la vente et les grands senneurs.

Afin d'assurer une place à ses membres sur le comité consultatif auprès du ministère des Pêches et des Océans, M. Collin

affirme devoir fournir un historique des captures. Or, les deux dernières années n'ont pas permis à ses membres de faire les captures nécessaires. «L'an dernier, le TAC a été capturé avant que le hareng n'arrive réellement dans la baie des Chaleurs, et cette année les pêcheurs n'ont pas pu sortir», dit-il.

Pire encore, M. Collin craint que l'impossibilité de pêcher pour ses membres, sur deux ans, ne les brime en cas d'application d'un moratoire sur la ressource, puisque les compensations financières accordées par le fédéral sont basées sur l'historique des années précédentes. «On demande donc qu'en cas de moratoire, les deux dernières années ne soient pas considérées dans l'application des mesures afin de ne pas pénaliser les membres», dit-il.

Les communications avec le MPO semblent difficiles pour M. Collin. Omissions d'invitations à des réunions, informations difficiles d'accès ou obtenues à la dernière minute, celui-ci se demande si la place de son regroupement est réellement reconnue au sein du comité. M. Collin a rédigé un mémoire qui sera déposé à Ottawa afin de dénoncer la situation.

### LE HARENG TOUJOURS PÊCHÉ

Ghislain Collin note que pendant ce temps, les pêcheurs d'appâts sont toujours autorisés à prélever 2 000 livres de hareng par jour, alors qu'ils ont besoin du quart de ce chiffre pour appâter quotidiennement leurs casiers de homard. «Si on calcule combien de personnes ont le droit de pêcher des appâts dans la zone, c'est énorme», dit-il. Selon M. Collin, les permis d'appâts à eux seuls dépassent, de loin le TAC pour les permis des pêcheurs commerciaux indépendants.

### DEMANDES AU MPO

Afin de reprendre le contrôle de la situation pour ses membres, le RPPPSG demande au ministère des Pêches et des Océans d'accorder des quotas individuels aux pêcheurs commerciaux de hareng sans permis de crustacés. De plus, il demande que le ministère ne considère pas les deux dernières années dans le calcul de l'historique des captures de ses membres. Il souhaite un meilleur système de déclaration des prises partout pour le sud du golfe afin de dresser un portrait plus fidèle de l'état de la ressource. M. Collin suggère également de revoir les conditions d'octroi des permis d'appâts et d'autoriser la pêche pour ces derniers en même temps que la pêche commerciale uniquement, afin de mieux répartir les chances de chacun. Il propose aussi une collaboration plus étroite avec la communauté scientifique. Finalement, il demande une meilleure collaboration de la part du comité consultatif et des représentants de la gestion de la ressource au MPO afin d'éviter tout malentendu.

## AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS !

La prochaine édition de Pêche Impact sera publiée le jeudi 9 juillet 2020.

Date limite de réservation : Le lundi 22 juin 2020

Pour information : Tél.: (418) 385-2126 ou 418 616-2739 cell.

Courriel : [pecheimp@globetrotter.net](mailto:pecheimp@globetrotter.net)

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## ***La faible épaisseur de la banquise de glace provoque une hausse du taux de mortalité des jeunes phoques du Groenland***

**L**e taux de mortalité des jeunes phoques du Groenland nés dans le Golfe cet hiver pourrait être de 10 % à 20 % supérieur à la normale, à cause de la faiblesse de la banquise. C'est l'estimation qu'en a fait le chercheur Mike Hammill, de l'Institut Maurice-Lamontagne (IML), dans le cadre de ses travaux de suivi scientifique au cours de la première semaine de mars.

«La glace n'était pas extraordinaire cette année, dit-il. Quand on a fait nos sorties à partir de l'Île-du-Prince-Édouard, on cherchait de la glace d'une épaisseur de 50 centimètres pour atterrir l'hélicoptère. Mais on avait de la misère à en trouver en quantité suffisante et les banquises n'étaient pas très larges.»

Le scientifique précise que le taux de mortalité de base des mammifères est de 32 %. Il s'agit d'une moyenne des années 1952 à 2019 qu'il ajoute à son modèle d'évaluation de la population pour tenir compte des conditions de la banquise. «C'est que le modèle ne peut pas prendre en compte les fluctuations de la glace», explique M. Hammill.

De plus, le taux de mortalité des phoques juvéniles est également lié à l'ampleur du troupeau. «Plus il y a de

phoques, plus il y a de compétition entre eux pour la nourriture. Et comme les jeunes sont plus naïfs, ils souffrent d'un plus haut taux de mortalité quand la population est plus élevée.» Par exemple, selon les données de l'IML, le taux de mortalité du troupeau était de 32 % en 1971, quand sa population n'était que de 1,2 million d'individus, alors qu'il était estimé à 55 % lors du dernier recensement de 2017, à cause de son encombrement.

### **FORTE REPRODUCTIVITÉ**

Malgré tout, selon le dernier décompte des phoques du Groenland du Canada atlantique mis à jour par extrapolation à l'automne 2019, la population croît au rythme moyen de 900 000 à un million d'individus par année depuis 10 ans. «Il y a beaucoup de reproductivité dans le troupeau ; beaucoup de femelles en gestation parce qu'il y a beaucoup moins de chasse, commente M. Hammill. Après 2008, il y a eu une chute importante des captures, ce qui a résulté en un plus grand nombre d'animaux qui survivent et qui atteignent la maturité, d'où la croissance de la reproductivité.»

Le chercheur calcule que la population totale des phoques du Groenland du



(Photo collaboration - Mike Hammill - IML)

Ci-dessus, on aperçoit un jeune blanchon juste à côté de deux phoques gris adultes.

Canada atlantique était passée de 7,4 millions en 2012 à 6,4 millions en 2017, à cause du haut taux de mortalité des jeunes en 2010 et 2011. «On a eu deux, trois années de très mauvaise glace : en 2010 et 2011 c'était épouvantable et en 2006, ce n'était pas fort non plus. Et, comme un phoque devient sexuellement mature à 5 ans et que la femelle atteint sa productivité maximale vers l'âge de 7 ans, c'est ce qui explique la baisse d'un million d'individus entre les recensements 2012 et 2017.»

D'autre part, tandis que le taux de reproduction des femelles en gestation a été de 75 % ces deux dernières années, il n'était que de 60 % en 2017, en raison de la faiblesse de la banquise. «On attendait 100 000 nouveau-nés autour des îles-de-la-Madeleine en 2017, mais on en a eu seulement 18 000, indique Mike Hammill. On estime que 80 % des chiots se sont noyés dans le Golfe, cette année-là.»

Cela dit, bien que Pêches et Océans Canada ne dispose d'aucune étude

■ Suite à la page 25

## ***Fière partenaire de l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales du Québec maritime !***

L'année 2019-2020 s'est encore avérée une année fructueuse pour le Service de la formation continue de l'École des pêches et de l'aquaculture du Québec (ÉPAQ). Tous secteurs confondus (pêche, navigation, transformation, aquaculture), le Service de la formation continue aura offert, sur l'ensemble du territoire québécois, plusieurs formations. Répondant aux besoins de l'industrie, les cours qui varient entre 4 et 810 heures de formation auront permis à plusieurs candidats d'acquérir de nouvelles connaissances, tout en répondant aux exigences législatives provinciales et fédérales des différents secteurs d'activités.

Cette belle réussite ne serait pas possible sans l'implication des partenaires en provenance des Ministères des deux paliers gouvernementaux, des commissions scolaires, des industriels de la transformation, des associations de pêcheurs, des communautés autochtones et des entreprises publiques et privées. Nous vous remercions de votre soutien fort important et de votre confiance témoignée, année après année, envers l'ÉPAQ.

Enfin, soyez assurés de notre engagement afin de continuer à bonifier notre offre de service pour les sessions de l'automne 2020 et de l'hiver 2021.

François Castilloux  
Directeur de l'ÉPAQ

Robert Nicolas  
Responsable du Bureau  
école-industrie de l'ÉPAQ

Marylène Nicolas  
Conseillère pédagogique  
Service de la formation continue-ÉPAQ

**L'ÉPAQ souhaite à tous les acteurs de l'industrie une excellente saison 2020 !**



**École des pêches et de l'aquaculture du Québec  
Cégep de la Gaspésie et des îles**

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## *La faible épaisseur de la banquise de glace provoque une hausse du taux de mortalité des jeunes phoques du Groenland*

récente de la consommation de poisson par les phoques du Groenland, le chercheur de l'IML l'estime entre 1 et 1,5 tonnes par individu par année. «Il faut dire que les phoques du Groenland passent la moitié de l'année en Arctique, où il n'y a pas de pêche commerciale, fait-il remarquer. Et quand ils se trouvent dans la portion sud du Golfe, de la mi-février à la mi-mars, pendant la période de mise-bas, ils se nourrissent très peu. C'est quand ils arrivent dans le nord du Golfe et dans l'Estuaire, à la fin novembre, et qu'ils y remontent après la mise-bas, qu'ils sont des prédateurs actifs.»

Le prochain recensement de la population de phoque du Groenland est prévu pour 2022.

### PHOQUES GRIS

Par ailleurs, près des trois-quarts des phoques gris dénombrés dans le Golfe l'été dernier étaient échoués sur l'Île Brion. Mike Hammill y a compté 10 739 individus sur un total de 14 803 pris en photo par vol d'hélicoptère. Le ministère rapporte aussi un total de 5 768 phoques communs dans le Golfe, dont 23 près de Grande-Entrée.

«Ces chiffres restent à être corrigés, indique-t-il, pour tenir compte des animaux qui étaient à l'eau quand nous avons fait le recensement à la fin juin 2019.»

En comparaison, lors de sa dernière compilation de la population de l'Est du Canada réalisée à l'hiver 2016, le MPO évaluait le nombre de nouveaux nés de la colonie de phoques gris de l'île Brion à 4 389 têtes. «Pour obtenir le nombre total des animaux présents, on n'a qu'à faire une correction sommaire en multipliant par trois, afin d'inclure les géniteurs. Alors ça nous donne un total hivernal de 13 167 animaux sur l'île Brion.»

### RENFORCEMENT DU MMPA

Un tel recensement mené durant la saison d'été était d'ailleurs une première, selon le chercheur de l'IML. Il s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'application du Marine Mammal Protection Act (MMPA) adopté aux États-Unis en 1972, et dont les nouvelles exigences entrent en vigueur en janvier 2021.

En fait, il sera interdit d'exporter les produits marins canadiens aux États-Unis, si les mesures de mitigation mises en place pour réduire les prises accidentelles de mammifères, tels que les baleines noires et les phoques, ne sont pas comparables aux efforts déployés par les Américains.

«Nous faisons donc un suivi plus assidu des populations, raconte M. Hammill; c'est

une partie de nos responsabilités pour rencontrer les exigences des Américains. Cependant, comme c'était la première fois qu'on faisait un recensement à l'île Brion en été - habituellement on fait le décompte lors de la mise-bas en janvier - on n'a pas de données comparatives. Et en ce qui concerne le phoque commun, on n'avait aucune estimation canadienne à ce jour.»

Également, pour mieux comprendre la saison des naissances des phoques gris, l'IML mène depuis l'an dernier un nouveau projet de recherche à l'île Brion. Une équipe est allée sur place en janvier 2019 et janvier 2020, pour prendre des photos des différents stades de la mise-bas. «On veut savoir si les naissances arrivent plus tôt ou plus tard qu'à l'habitude en lien avec les conditions de la glace», fait valoir M. Hammill.

### RECENSEMENTS À VENIR

Selon le chercheur scientifique de l'IML, le prochain recensement complet des phoques gris du Canada atlantique est planifié pour janvier 2021. Parallèlement, il poursuivra son inventaire estival des phoques gris et communs du côté des Maritimes cette année, puis à Terre-Neuve en 2021. «Pour juin 2020, ça inclut la côte est de la Nouvelle-Écosse et les côtes néo-écossaise et néo-brunswickoise de la Baie de Fundy, tandis que l'année suivante on survolera les côtes sud et est de Terre-Neuve et sud-ouest du Labrador.»

On se rappellera que lors de son recensement de l'hiver 2016, le ministère fédéral des Pêches et des Océans estimait la population de phoques gris à 424 000 individus, en baisse par rapport à l'évaluation précédente de 500 000 têtes. La différence s'explique par une révision du sexe ratio de la population, expose Mike Hammill. «On a changé le facteur du modèle d'un mâle pour chaque femelle par un sexe ratio de 0,7 mâle par femelle parce qu'on a remarqué un taux de mortalité plus élevé chez les mâles de l'île de Sable. C'est probablement parce qu'ils sont plus agressifs entre eux.»

Or, malgré cette diminution de la population de phoques gris, le scientifique croit qu'elle continue de croître au rythme d'environ 4 % par année dans l'Est du Canada. Ces mammifères consomment de 1,5 à 2 tonnes de poisson par année. Et, selon les données du MPO, leur diète est à 75 % composée de morue. Il est d'ailleurs prévu qu'à moins d'une réduction significative d'au moins 65 % du troupeau, cette prédation de la morue par les phoques gris mènera à l'extinction de ce poisson de fond d'ici le milieu du siècle.



**Pêche Impact**  
LE JOURNAL DES PÊCHES

L'équipe de Pêche Impact tient à remercier tous ceux et celles d'entre vous qui, depuis plus de 30 ans, êtes fidèles à votre journal que ce soit comme abonné(e)s, annonceurs ou encore comme partenaires.

Nous vous souhaitons un Bonne saison 2020 !

[www.pecheimpact.com](http://www.pecheimpact.com)

### REGROUPEMENT DES EMPLOYEURS SECTEUR BIO-ALIMENTAIRE



**Les Fumoirs GaspéCured**  
  
**Lelièvre, Lelièvre Lemoignan Ltée**  
**418 385-3310**  
  
**E. GAGNON & FILS LTÉE**  
**418 385-3011**  
  
**UNIPÊCHE M.D.M. LTÉE**  
**418 752-6700**  
  
**LES CRUSTACÉS DE GASPÉ limitée**  
**418 385-1442**  
  




**Pêche Impact**  
LE JOURNAL DES PÊCHES

CONCEPTION ET IMPRESSION : IMPRIMERIE DES MEULES

Nous vous souhaitons un Bonne saison 2020 !

[www.pecheimpact.com](http://www.pecheimpact.com)

**Regroupement des employeurs secteur bio-alimentaire 2011**

**Sylvie, Ritchie, directrice - Tél.: 418 385-1583**

**167, La Grande-Allée Est, Grande-Rivière, QC G0C 1V0**

PÊCHE IMPACT / AVRIL - MAI 2020 - 25

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules



## Bilan de la chasse aux phoques du Groenland : une courte activité d'à peine 2 semaines

**P**êches et Océans Canada rapporte la capture de 1 978 phoques du Groenland dans le secteur des îles-de-la-Madeleine pour la saison 2020, qui n'aura tout au plus duré que deux semaines.

L'escouade du JEAN MATHIEU a notamment atteint son objectif de 1 500 juvéniles en 6 jours, pour répondre aux besoins en viande de SeaDNA. En fait, l'entreprise spécialisée dans les produits du phoque vise un approvisionnement annuel de 2 000 carcasses pour satisfaire la demande du marché, en particulier celle de la restauration québécoise.

Son président, le boucher-chasseur Réjean Vigneau, explique qu'on a dû

limiter les captures, non pas à cause de capacité de chargement du navire, mais plutôt pour s'adapter à sa propre capacité de production de coupes de filet et d'épaule à l'abattoir régional de Havre-aux-Maisons.

«C'est aussi une question d'espace de rangement et de main-d'œuvre, dit-il. On devait retourner pour chasser les phoques du Groenland adultes du côté de Terre-Neuve, en avril, mais à cause de la COVID-19 tous les restaurants sont fermés. Ça fait qu'on a de l'inventaire en masse; on a mis le "breaker à off". Tout comme pour le crabe, notre produit est congelé et on attend que ça débloque.»

De plus, l'équipage du JEAN MATHIEU a capturé 2 000 phoques gris juvéniles à l'île Pictou, à la fin janvier, pour approvisionner la Boucherie Côte à Côte de Cap-aux-Meules. M. Vigneau, qui en est le copropriétaire, vise un total annuel de 3 500 bêtes, incluant les phoques du Groenland, pour ses différentes découpes de viande et productions de charcuterie avec les retailles. Or, tandis qu'il planifiait initialement faire quelques sorties de chasse en mai et juin au Corps Mort et autour de l'île Brion pour cibler les phoques gris adultes, la COVID-19 vient encore changer ses plans.

«On attend de voir si les restaurants vont rouvrir au début juin, souligne-t-il. Parce qu'à date, avec les retailles des jeunes phoques, on en a assez.»

Enfin, notons qu'encore une fois cette année, Total Océan s'est trouvée contrainte de surseoir aux achats de gras de loup-marlin pour en faire une huile riche en Oméga-3. L'entreprise attend toujours la livraison d'un distillateur moléculaire, pièce maîtresse de son usine de Havre-aux-Maisons. La fabrication sur mesure de cet équipement de pointe a été subventionnée à hauteur de 350 000 \$ en 2018, par le gouvernement du Québec.



Des phoques du Groenland sur une banquise de glace fragilisée au large des îles-de-la-Madeleine.

(Photo collaboration - Mike Hammill - IML)

### COUPON D'ABONNEMENT

Nom :	Prénom :	
Occupation :		
Nom de votre entreprise :		
Adresse :		
Ville :	Prov. :	Code postal :
Téléphone : ( )	Télécopieur : ( )	
Courriel :		

#### Couts de l'abonnement - version papier :

- 25,00 \$ + taxes (1 an / 5 numéros)  
**(28,74 \$ taxes incluses)**
- 40,00 \$ + taxes (2 ans / 10 numéros)  
**(45,99 \$ taxes incluses)**

#### Couts de l'abonnement - version numérique :

- 15,00 \$ + taxes (1 an / 5 numéros)  
**(17,25 \$ taxes incluses)**
- 25,00 \$ + taxes (2 ans / 10 numéros)  
**(28,74 \$ taxes incluses)**

(Autre pays 50 \$ CAN)  
 (1 an / 5 numéros)

Mode de paiement : Chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Pêche Impact (ÉPAQ)**



**Pêche Impact**  
 LE JOURNAL DES PÊCHES

Pêche Impact, le journal des pêches  
 167, La Grande-Allée Est  
 Grande-Rivière (Québec) G0C 1V0

Téléphone :  
 418 385-2126 ou 418 385-3816

Télécopieur :  
 418 385-2888  
 Courriel: [pêcheimp@globetrotter.net](mailto:pêcheimp@globetrotter.net)  
 Site WEB : [www.pêcheimpact.com](http://www.pêcheimpact.com)

**PÊCHE IMPACT,**  
 LE JOURNAL OFFICIEL  
 DES PÊCHES AU QUÉBEC,  
 VOUS REMERCIE  
 DE VOTRE APPUI !



# DÉVELOPPEMENT

Par Hélène Fauteux, Cap-aux-Meules

## Nouvelle grue portique au port de Cap-aux-Meules : le RUPCAM en est l'unique opérateur

**T**usque-là propriété de l'Association des pêcheurs propriétaires des îles-de-la-Madeleine (APPIM) depuis 28 ans, la cale de halage du port de Cap-aux-Meules a changé de main en cours d'hiver. L'APPIM a transféré l'infrastructure au Regroupement des usagers du port de Cap-aux-Meules (RUPCAM), lui-même propriétaire de la nouvelle grue portique de 300 tonnes subventionnée au coût de 2,3 millions \$ par le gouvernement québécois en 2018.

L'entente, que l'APPIM n'a pas voulu commenter, a été conclue dans le cadre d'une deuxième séance de médiation commandée par le ministre André Lamontagne en février, pour mettre fin à un litige qui perdurait depuis 2014 sur la propriété de la nouvelle grue et son accès à la cale de halage.

«On ne peut pas avoir une communauté qui ne parle pas d'une même voix; qu'ils ne s'entendent pas, ce n'était pas une option, affirme le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. D'où l'outil de la médiation que je leur ai offert en soutien. Ils en ont saisi l'opportunité dans une approche gagnant-gagnant pour les îles et je suis très, très heureux du dénouement.»

### OPÉRATEUR UNIQUE

C'est au coût de 1 \$ que l'APPIM a transféré la cale de halage au profit du RUPCAM, incluant son bail avec Transports Canada qui est propriétaire du quai de Cap-aux-Meules. La transaction est également assortie de la vente de la vieille grue de 100 tonnes que l'APPIM opérait depuis plus de 30 ans, d'un camion et d'une pelle rétrocaveuse usagés, pour la somme de 325 000 \$. Ainsi, contrairement à l'entente de principe conclue lors de la première séance de médiation en septembre 2019, qui prévoyait que les deux parties restaient maîtres de leurs actifs respectifs, l'APPIM ne conserve que la propriété du parc d'hivernement.

«L'entente finale met également un terme au projet de création du Centre de services portuaires des



La photo ci-dessus nous montre Jocelyn Thériault, président du RUPCAM et Daniel Bourque, copropriétaire du chantier naval Techn'îles et vice-président du RUPCAM.

îles-de-la-Madeleine, une société commune qui aurait été partagée à 50-50, explique Charles Poirier, président du Rassemblement des pêcheurs et pêcheuses des côtes des îles et membre du conseil d'administration du RUPCAM. C'était trop compliqué. Désormais, le RUPCAM est l'unique opérateur de la grue portique pour la mise à l'eau des bateaux et leur retrait, tandis que l'APPIM loue son espace d'entreposage dans le parc d'hivernement.»

Reste maintenant à consolider la dalle de la cale de halage pour l'adapter à la grue portique de 300 tonnes. Jocelyn Thériault, président du RUPCAM, précise qu'on attend une expertise d'ingénierie pour évaluer les besoins.

«On espère que les travaux seront réalisés dès cet été pour qu'on puisse au moins sortir les bateaux des crabiers à l'automne, dit-il. C'est ce qui presse le plus parce que certains pêcheurs attendent depuis plusieurs années pour des travaux de modification chez Techn'îles, pour donner des "jobs" ici. Mais pour l'instant rien ne bouge à cause du coronavirus.»



La nouvelle grue portique d'une capacité de 300 tonnes a été subventionnée au coût de 2,3 millions \$ par le gouvernement du Québec.

que l'IVAN-QUINN appartenant à la Société des traversiers du Québec. La députée de la Gaspésie et des îles et ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier, promet son soutien dans ce dossier.

«Le ministre des Transports Marc Garneau, qui était avec moi aux îles en juin dernier, a lui-même assuré qu'on va travailler en support avec l'organisation des usagers du port pour faciliter la réparation des navires chez Techn'îles. C'est très important; l'activité du parc industriel de Cap-aux-Meules est névralgique pour le développement économique des îles.»

À terme, le copropriétaire du chantier naval Techn'îles, Daniel Bourque, prévoit doubler son nombre d'employés, pour le faire passer à une bonne cinquantaine. «C'est sans compter les emplois qui décliqueront de nos contrats de sous-traitance dans la communauté, souligne-t-il. Ça va faire rouler l'économie.»

M. Bourque, qui est lui-même vice-président du RUPCAM, fait remarquer que les chantiers navals de la Gaspésie et des Maritimes capables de soumissionner sur les contrats de 300 tonnes et moins se comptent sur les doigts de la main. «Une fois qu'on rentre dans ce club-là, ça augmente les perspectives; ce n'est pas tout le monde qui peut construire ou réparer un bateau de 100 pieds dans sa cour arrière.»

### AGRANDISSEMENT DE LA CALE

Dans un deuxième temps, le RUPCAM vise la construction de quais éperons, de part et d'autre de la cale de halage, pour qu'on puisse y monter des navires plus gros, tels

**TRI NAV**  
Courtiers Maritimes

Pour parler avec un courtier bilingue,appelez :

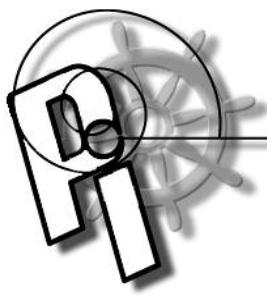
Edgar Duguay  
Petite-Lamèque, NB  
Cell.: (506) 336-7699

**Liste partielle**

Demandez un prix File#9469NL	Demandez un prix File#9495NS	Demandez un prix File#9508NB
64'11" x 23'4", fibre/bois, crabe, crevette, chalutage, const. 2000, rénové 2019, 800 HP Caterpillar rénové 2014	64'11" x 22'2", acier, chalutage, const. 1988, 720 HP Caterpillar, rénové 2015	63' x 18', fibre/bois, crabe, const. 1983, 480 HP Caterpillar
\$350,000CDN File#8371NS	\$890,000CDN File#9493NS	Demandez un prix File#9383NS
49'11" x 20', fibre, homard, palangre, const. 1999, 335 HP Volvo PRIX RÉDUIT	49'2" x 28', fibre, homard, const. 2011, 460 HP Caterpillar	49'2", fibre, homard, const. 2019, 1,000 HP Caterpillar
\$200,000CDN File#9497NS	\$350,000CDN File#9516NS	\$45,000CDN File#9496QC
44'11" x 18', fibre, homard, const. 1992, 350 HP Mitsubishi PRIX RÉDUIT	38'6" x 14', fibre, homard, const. 2019, 425 HP Cummins	34' x 13'4", fibre, homard, const. 1989, 225HP John Deere

Visitez-nous en ligne : [www.trinav.com](http://www.trinav.com)

**Nous sommes toujours à la recherche de permis et d'entreprises de pêche pour le crabe des neiges, le homard, la crevette et tous les poissons de fond appartenant au groupe noyau dans toutes les provinces de l'Atlantique.**



## **Mammifères marins pris dans des engins de pêche : appelez Urgences mammifères marins**

**Une collaboration spéciale du Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins**



**RÉSEAU QUÉBÉCOIS D'URGENCES  
POUR LES MAMMIFÈRES MARINS**

**L**e numéro sans frais 1 877-722-5346 en vigueur 24 heures / 7 jours permet d'alerter Urgences Mammifères Marins en cas de prises accidentelles dans les engins de pêche. Nous recevons aussi les signalements pour tout autre incident impliquant des mammifères marins (collision avec des bateaux, carcasse échouée ou à la dérive et mammifère marin loin de son aire de répartition habituelle).

Fondé en 2004, le Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins a pour mandat d'organiser, de coordonner et de mettre en œuvre des mesures visant à réduire les mortalités accidentelles de mammifères marins, à secourir des mammifères marins en difficulté, et à favoriser l'acquisition de connaissances auprès des animaux morts, échoués ou à la dérive, dans les eaux du Saint-Laurent limitrophes du Québec.

Au Québec, de 3 à 20 cas de baleines prises dans des engins de pêche sont recensés chaque année. Depuis mars 2018, **tout détenteur de permis de pêche est tenu de signaler immédiatement tout incident avec un mammifère marin**. C'est la loi.

Le comportement d'une baleine empêtrée peut être autant imprévisible que dangereux. Un tragique incident en 2017 nous le rappelle. Joe Howlett, pêcheur et intervenant spécialisé en dépêtrage de baleine, est mort durant une opération de dépêtrage d'une baleine noire. Pour votre sécurité, si vous observez un cétacé ou un phoque empêtré dans un engin de pêche, **vous ne devez en aucun cas tenter de le libérer par vous-même**. Une tentative de libération trop hâtive et mal réalisée peut accentuer le stress de l'animal, rendre plus difficile sa localisation et ainsi compliquer le processus d'intervention.

Afin d'aider l'animal, contactez le plus rapidement possible le 1 877-722-5346. Travailler de concert avec les équipes formées et expérimentées permet de procéder, lorsque cela est possible, à une intervention stratégique, concertée et sécuritaire, autant pour l'animal que pour vous et votre matériel.

Chaque cas d'empêtrage signalé à Urgences Mammifères Marins sera étudié par les équipes du RQUMM et de Pêches et Océans Canada, et ce, pour toutes les espèces de baleines. Tout intervenant spécialisé et mandaté pour intervenir possède des autorisations spécifiques conformes aux réglementations et aux normes de sécurité de Pêches et Océans Canada.

Les équipes du Réseau québécois d'urgences pour les mammifères marins remercient à l'avance tous les pêcheurs et pêcheuses de leur collaboration.

**Vous naviguez à l'extérieur du Québec ?**  
Dans les provinces maritimes, appelez  
la Marine Animal Response Society au 1 866-567-6277  
À Terre-Neuve, appelez  
Whale Release and Strandings au 1 888-895-3003  
Si le téléphone est hors de portée, appelez via le canal VHF 16.



Le rorqual à bosse H710 nommé Snowball, a été observé, empêtré dans des engins de pêche en 2017 dans la baie de Gaspé. Cette femelle a été désepêtrée par la suite. Elle a été revue en bonne condition physique en 2019.  
© David Gaspar - MICS

**Quoi faire en présence d'un mammifère marin vivant ou mort empêtré dans un engin de pêche ?**

Ou tout autre incident impliquant un mammifère marin (collisions avec des bateaux, carcasse échouée ou à la dérive et les mammifères marins loin de leur aire de répartition habituelle).



Le rorqual commun Bp050 nommé Capitaine Crochet, a été observé empêtré au large de Tadoussac en 2013. Malgré plusieurs tentatives d'intervention, cette femelle bien connue n'a jamais été revue. Sa mauvaise condition physique laisse penser qu'elle n'a pas survécu. © GREMM

### **1- PRENDRE DES PHOTOS/VIDÉOS**

La documentation visuelle, même de moyenne qualité, permettra aux spécialistes d'analyser au mieux la situation et de prendre les décisions les plus adéquates et rapides possibles.

### **2- APPELER LE 1 877-722-5346**

Vous serez immédiatement en contact avec un spécialiste qui évaluera la situation avec vous.

**Attendez les consignes avant de faire quoi que ce soit.** Secourir l'animal, récupérer le matériel ou récolter des données scientifiques utiles pour la protection des baleines sont des actions envisageables, mais doivent faire l'objet d'évaluations par les experts.

### **3- DÉCRIRE LA SITUATION**

- Animal mort ou vivant
- Déplacement (vitesse et direction ou surplace)
- Respiration (fréquence et durée des plongées)
- Vigueur ou signes d'épuisement
- Comment la baleine semble prise et où sont les cordages
- Type d'engin de pêche
- Localisation précise (coordonnées GPS) – Zone de pêche commerciale
- Heure de la dernière observation
- État de la mer

### **4- VALIDER L'ESPÈCE**

- Taille
- Couleur (dos, ventre, nageoire)
- Forme de la tête (pointue, ronde)
- Forme du corps (gonflée, carcasse entière, nageoires)
- Présence de sillons ventraux

### **5- SUIVI DE LA SITUATION**

- Attendez le plan d'intervention des spécialistes
- Observer l'animal à distance (au moins 100 m)
- Continuer de noter le comportement de l'animal s'il est en vie
- Restez en communication avec le 1 877-722-5346



**URGENCES  
MAMMIFÈRES MARINS**  
**1 877 722-5346**  
MARINE MAMMAL  
EMERGENCIES